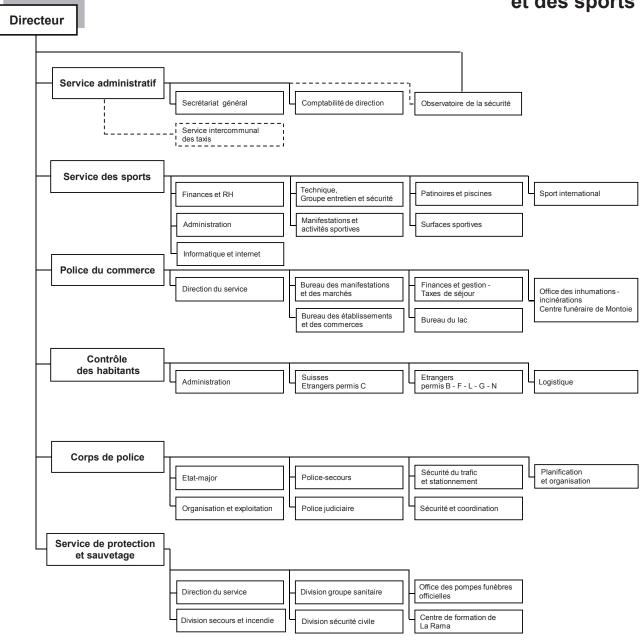
Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

La Municipalité a adopté le rapport-préavis N° 2010/48 relatif au nouveau statut des sapeurs-pompiers professionnels. Il répond partiellement à la motion de M. Y.-A. Cavin et consorts intitulée « Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires ». Ses conclusions s'inscrivent dans la suite logique de la reconnaissance de la profession de sapeur-pompier par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT). Elles visent à mettre en vigueur un nouveau statut, à supprimer le crédit-retraite qui était octroyé aux sapeurs-pompiers professionnels lausannois ainsi qu'à calquer leur indemnité pour inconvénients de fonction sur celle des policiers. Sur le plan sportif, l'ensemble des matches du Championnat mondial de football organisé en Afrique du Sud ont été retransmis en public sur la place de la Navigation. Organisées en partenariat avec la RTS (ex-Télévision suisse romande) ces retransmissions ont connu un très grand succès, même après l'élimination de l'équipe nationale.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

TÂCHES PRINCIPALES

Secrétariat général

- > acheminement du courrier (par son huissier)
- > traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- > contrôle du suivi
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- ➤ suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec les adjoints de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part

participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- > contrôle budgétaire
- > gestion de la TVA
- > gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut etc)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- > conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service

Taxis

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unités administratives –		1er janvier	31 décembre	
Offices administratives —	n	ept	n	ept
Secrétariat de direction	6 ¹	5.65	61	5.65
Comptabilité de direction	6	4.50	6	4.50
Taxis	3 ²	2.60	3 ²	2.60
	(+1 ³)	$(+0.95^3)$	(+1 ³)	$(+0.95^3)$
Observatoire de la sécurité	1	0.80	1	0.80
Total	16	13.55	16	13.55

¹ Un collaborateur travaille à 50 % pour le bureau des taxis

Apprentis

Le Service administratif ne forme aucun apprenti.

Mouvements de personnel

	du 1er janvier au 31 décembre		
	embauches	fins d'emploi	
Total	0	2	
Motifs des fins d'emplois			
Décès		0	
Démission		1	
Retraite		1	
Fin de contrat		0	
Invalidité		0	
Licenciement		0	
Suppression de poste		0	
Suppression de poste			

TAXIS

Faits marquants

La Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a, le 22 décembre, rejeté le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place. Cette décision a fait l'objet d'un recours en matière de droit public auprès du Tribunal fédéral.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

			Nombre de permis		
	d'autorisations d'exploiter		de stationn et de véhi		
	2009	2010	2009	2010	
Compagnies	5	5	102	102	
Exploitants indépendants	148	148	148	148	
Total	153	153	250	250	

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A (2009 : 8) ont été transférées soit à un candidat inscrit sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

d'autorisa	tions		
2009	2010	2009	2010
49	53	51	56
5	4	5	5
2	2	1	2
4	3	5	3
34	27	40	35
94	89	102	101
	d'autorisa d'exploi 2009 49 5 2 4 34	49 53 5 4 2 2 4 3 34 27	d'autorisations d'exploiter 2009 2010 2009 49 53 51 5 4 5 2 2 1 4 3 5 34 27 40

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nom de véhi	
	2009	2010	2009	2010
Entreprises	6	7	13	17
Exploitants indépendants	9	8	12	8
Total	15	15	25	25

Conducteurs

Au nombre de 534* (2009 : 538), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
_	2009	2010	2009	2010
Conducteurs «réguliers»	459	459	35	30
Conducteurs «auxiliaires»	39	38	5	7
Total	498	497	40	37

^{*} dont 273 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 47 demandes enregistrées (2009 : 49), 20 carnets de conducteur ont été délivrés (2009 : 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'545'384 courses contre 1'516'642 en 2009.

Stations

Au nombre de 45, contre 47 en 2009, les stations offrent un total de 194 places, contre 223 en 2009. Les diminutions des nombres de stations et de places s'expliquent par le fait que, pour permettre la réalisation des aménagements urbains envisagés, plusieurs de ces stations ont été déplacées, réduites dans leurs capacités d'accueil, voire supprimées, de manière définitive. Ces mutations ont rendu d'autant plus difficile l'établissement d'un inventaire précis que certaines situations, annoncées comme provisoires, ont duré plusieurs mois ou plusieurs années (comme, en particulier, les modifications liées au chantier de construction du M2). Au demeurant, durant

² Un collaborateur travaille à 50 % et deux collaboratrices oeuvrent à 30 % pour le secrétariat de direction

³ Rattaché au Corps de police, employé et payé à 95 % par le bureau des taxis

l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de quatre places, a été mise en service à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, tandis que la station de la Bourdonnette, permettant le stationnement de trois taxis, a été supprimée.

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

TÂCHES PRINCIPALES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- > cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés
- organiser annuellement le Forum de l'Observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention

L'année a été marquée par l'intérêt soutenu de plusieurs partenaires de l'Observatoire de la sécurité pour les questions liées aux abus d'alcool sur le domaine public et aux débordements relatifs à la vie de nuit (voir notamment le rapport-préavis N° 2010/18). La déléguée à l'Observatoire a, entre autres, participé à un groupe de travail cantonal sur la prévention festive présidé par Rel'ier ainsi qu'à un groupe de réflexion sur la pertinence à mener des achats-tests dans le canton de Vaud présidé par la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme. Elle est également intervenue à quatre reprises pour dresser un tableau de la situation à Lausanne lors de conférences aux niveaux fédéral, cantonal et associatif.

Un travail suivi a également été réalisé durant une grande partie de l'année avec les associations membres d'AGO-RA (plate-forme d'échange et d'information visant à aider les personnes de plus de 65 ans et leurs familles à faire face au vieillissement). Il s'agissait d'élaborer une brochure de conseils en matière de sécurité en ville et de maintien d'une bonne qualité de vie destinée des aînés lausannois. Une conférence a également été organisée sur les thèmes « Qu'est-ce que vieillir en bonne sécurité physique et psychique ? » et « Comment se protéger au mieux des cambriolages ? ». Elle a remporté un vif succès.

Le thème de la vidéosurveillance a également occupé l'Observatoire de la sécurité (voir le rapport-préavis N° 2010/29). L'importance du sujet, qui suscite des débats souvent passionnés, a offert de nombreuses occasions de présenter la politique des autorités ainsi que le projet de règlement communal sur la vidéosurveillance.

En ce qui concerne les demandes d'interventions émanant d'associations de quartier, en relation avec des questions de sécurité, seuls quatre contacts ont été établis, soit le nombre le plus bas de demandes depuis la création de l'Observatoire.

Finalement, l'Observatoire a continué à travailler, en collaboration avec le Corps de police, avec les principaux établissements de nuit de la ville et avec diverses associations défendant des segments déterminés de la population, plus particulièrement concernés par la sécurité.

SERVICE DES SPORTS

TÂCHES PRINCIPALES

Administration

- > conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- > direction et administration du service
- > soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- > administration du personnel du service
- > comptabilité du service

Informatique et Internet

- > support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- > promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartiers
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- > coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud)

Surfaces sportives

mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.) mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée-de-la-Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- > ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unités administratives —		1er janvier	31 décembre	
Offices administratives —	n	ept	n	ept
Administration (Sports)	7	6.5	7	6.5
Informatique et Internet	2	1.5	2	1.5
Manifestations et activités sportives	8	7.5	8	8.0
Piscines et patinoires	30	27.925	32	29.325
Sport international	3	1.7	2	1.5
Surfaces sportives	23	22.0	24	24.0
Unité technique	17	15.25	17	15.6
Total	90	85.375	92	86.425

Nombre d'ept effectivement occupés au 31 décembre 2010 : 86,425

Nombre d'ept alloués au 31 décembre 2010 : 87,675

Apprentis

Unité administrative —	1 ^{er} janvier	31 décembre
Office administrative ——	n	n
Administration (Sports)	3	2
Total	3	2

Mouvements de personnel

embauches	fins d'emploi
9	7
	embauches 9

Motifs des fins d'emplois

Décès	1
Démission	4
Retraite	2
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	7

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Administration

L'année aura été marquée par l'organisation et la tenue de très nombreuses et importantes manifestations sportives. Dans le cadre de l'édition annuelle du « Triathlon de Lausanne », les 21 et 22 août, ont eu lieu les championnats du monde « Team » et « Sprint ». Dans des conditions idéales, un public fort nombreux et conquis a pu assister à la première édition des championnats du monde de triathlon « Sprint » et à la victoire du Britannique Jonathan Brownlee et de la Suédoise Lisa Norden. Dans l'épreuve « Team » (équipes mixtes de 4 athlètes), dont c'était la deuxième édition, la Suisse, au plus grand plaisir du public, a conservé son titre devant la France et la Nouvelle-Zélande. Les 24 et 25 septembre, s'est tenue la première édition d'« Exaeguo - Sportifs avant tout », manifestation destinée à promouvoir le sport en faveur des personnes handicapées (handicap mental et/ou physique), mais aussi la compréhension du sport handicap par les valides. Organisée sur deux jours, cette manifestation a accueilli des élèves des établissements scolaires lausannois et des sportifs de « Special Olympics », qui ont pu participer, ensemble, à plus d'une dizaine d'activités, dont, grande première dans un tel cadre, de la voile et du tir à l'arc. Au vu de l'intérêt suscité, « Exaequo » sera reconduit en 2012. Enfin, en novembre, a eu lieu, à la Vallée-de-la-Jeunesse, une autre première, celle du « Swiss Table Tennis Open Lausanne », le plus grand tournoi de tennis de table organisé en Suisse et le premier de niveau international depuis près de dix ans. Certains des meilleurs joueurs mondiaux étaient présents et le tournoi a connu un succès, tant auprès du public, que des médias (reportages, y compris sur la chaîne alémanique de la RTS).

Le Conseil communal a, dans sa séance du 13 avril, adopté les conclusions du rapport-préavis N° 2009/67, « Bellerive-plage. Réfection, amélioration et remplacement d'équipements. Demande de crédit d'ouvrage. Réponses aux postulats de M. Jean-Charles Bettens, de Mme Magali Zuercher et de M. Guy Gaudard », octroyant un montant de seize millions six cent mille francs et permettant ainsi la réalisation de la plus importante série de travaux sur le site de Bellerive-Plage depuis sa construction. Parmi ceux-ci, relevons le chauffage des bassins, la construction de nouveaux aménagements pour les toutpetits, le drainage de la pelouse, l'ouverture d'une partie des surfaces au public durant l'hiver. Le Conseil communal a, toutefois, refusé la réponse municipale concernant l'ouverture tout au long de l'année du restaurant et a amendé les conclusions en y ajoutant des demandes concernant la réalisation d'un ascenseur et d'une entrée supplémentaire. Puis, dans sa séance du 12 octobre, il a adopté les conclusions du préavis N° 2010/22, « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », allouant à la Municipalité un montant d'un million de francs pour la promotion de Lausanne comme capitale administrative du sport mondial et lieu de manifestations sportives d'importance internationale. Les débats ont relevé l'efficience de la politique municipale en ce domaine et souligné le fait que le premier crédit-cadre, d'un montant identique, avait été dépensé en huit ans, largement plus que ce qui avait été estimé lors de sa demande.

Par ailleurs, le 9 novembre, le Conseil communal a adopté la réponse municipale au postulat de M. Marc-Olivier Buffat, portant sur l'utilisation des piscines scolaires et présentée dans le rapport-préavis N° 2009/65, « Piscines des centres omnisports. Réponse au postulat de M. Marc-Olivier Buffat. ».

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23, « Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre », promesses renouvelées à l'occasion de l'adoption du préavis N° 2010/22, il convient de signaler que les sommes dépensées en 2010 s'élèvent respectivement à 116'266 francs, pour le préavis N° 2002/23, et à 93'635 francs, pour le préavis N° 2010/22. Ces montants concernent l'achat de matériel promotionnel, la participation d'une délégation lausannoise aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver, en février - en particulier l'organisation d'une réception officielle en l'honneur de la famille olympique - un stand et la présence d'une délégation au congrès « SportAccord 2010 » qui s'est tenu en avril à Dubaï. Les montants utilisés ont également permis la mise sur pied de programmes de formation, en partenariat avec l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) et la poursuite du programme « Volontaires sportifs lausannois » (VSL).

La transition entre les deux préavis n'a pu se faire directement. De ce fait, des engagements pris en début d'année ont dû être réglés par prélèvement sur le montant octroyé dans le cadre du préavis N° 2002/23, ce qui a entraîné un dépassement de 3'415 francs de la somme allouée. Quant au préavis N° 2010/22, le solde du crédit accordé, d'un montant d'un million de francs, s'élevait, au 31 décembre, à 906'365 francs.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année aura été marquée par le remplacement de l'ensemble des postes informatiques du service, dans le cadre de START 2. Service pilote de l'administration communale, le Service des sports a ainsi pu participer à toutes les étapes de l'opération et intervenir dans certains choix. Relevons que le parc informatique du Service des sports se compose de 62 postes de travail, 39 imprimantes, dont 8 MFP, 119 raccordements téléphoniques, 11 smartphones et 22 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 84 utilisateurs.

La mise en place de l'infrastructure informatique de la « World Gymnaestrada 2011 » a été l'autre grand projet mené à bien par l'unité : 28 postes de travail ont été installés et 79 comptes d'utilisateurs créés. Le soutien de l'unité à cette manifestation a été renforcé par l'engagement de l'éditeur web délégué de l'unité (poste représentant 0,5 EPT), ce qui a bien contribué à pourvoir les organisateurs de la « World Gymnaestrada 2011 » en support aux utilisateurs, en gestion et développement du site Internet, en déploiement de matériel et en suivi et développement d'applications particulières.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 15 sites. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique, le développement graphique et/ou la coordination de l'hébergement, ce qui fait de cette unité un cas unique au sein de l'administration communale.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées ou soutenues par le Service des sports. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. Enfin, elle a fourni à d'autres des éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétique) pour leurs projets, installations ou manifestations.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien aux manifestations citées ci-avant, l'unité « Manifestations et activités sportives » a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 Km de Lausanne » : cette 29^{ème} édition a vu un nouveau record de participation avec 16'329 classés (18'348 inscrits), preuve de l'engouement populaire pour cette course qui fait maintenant figure de « classique ».
- « Journée Lausannoise du vélo » : la 28ème édition de cette course populaire (sans classement) s'est déroulée le 22 mai dans des conditions quasi estivales, ce qui a permis de pulvériser le record de participation avec 2'426 cyclistes. La deuxième édition de la « Rando des farfadets », parcours ludique d'environ 12 km en forêt permettant la découverte de la faune, de la flore et des produits de la région, grâce à huit postes animés par des représentants du Service des forêts, domaines et vignobles, confirme son succès et voit le nombre de ses participants doubler (429 personnes). Par ailleurs, les vélos électriques ont été à l'honneur et un parcours les menant du stade Pierre-de-Coubertin au Chalet-à-Gobet a permis à une vingtaine de personnes de les tester dans les rues pentues de notre ville.
- « Tournoi de football interservices » : le 25 juin s'est tenue la première édition du tournoi de football organisé au sein de l'administration communale. Cette manifestation avait pour buts, non seulement de lutter contre la sédentarisation et de faire bouger les gens, mais aussi de créer un esprit d'appartenance au sein des services, des directions et de l'administration communale. Particularité de ce tournoi, ouvert également aux membres du Conseil communal, les équipes de six joueurs (et quatre remplaçants au maximum) devaient obligatoirement avoir, en permanence, une joueuse sur le terrain. Organisé dans l'enceinte du stade olympique de la Pontaise et suivi d'un repas en commun, le tournoi a connu un succès allant très largement au-delà des espérances de ses organisateurs : 400 personnes, représentant deux équipes du Conseil communal et 38 équipes de l'administration communale, dont les membres étaient issus de 24 services différents de toutes les directions de la Ville. Devant ce succès, une deuxième édition sera organisée en 2011, le 24 juin.
- « Tournoi International de Beach Volley de Lausanne » : cette 21^{ème} édition s'est déroulée du 15 au 18 juillet sur la place de la Navigation à Ouchy. Profitant des installations mises en place à l'occasion du « Mundial », ce tournoi a bénéficié d'une extraordinaire visibilité et a connu un énorme succès populaire, principalement le dimanche. Ce tournoi étant placé sous l'égide de la

Confédération européenne de volleyball (CEV), des équipes extra-européennes, proposant des matches de haut niveau, ont pu être invitées. Le traditionnel match exhibition, réunissant des personnalités du monde sportif et politique, a permis de faire un don à une association caritative. En parallèle, le tournoi populaire (« Park Volley ») a connu un succès certain, malgré des dates peu idéales (vacances scolaires).

- «Lausanne Walking»: la 5^{ème} édition, organisée le 12 septembre sous un soleil radieux, a permis à 958 personnes (nouveau record) de découvrir quatre parcours différents le long des berges du lac.
- « Christmas Midnight Run »: la 5ème édition de cette course à travers le cœur de Lausanne, à la veille de Noël, a connu un succès dépassant les espérances des organisateurs : sur 2'169 inscrits (1'988 en 2009), 1'810 classés (1'573 en 2009, soit une augmentation de plus de 16 %), dont 423 (241 en 2009, soit une augmentation de 75 %) ont fait la course déguisés en Père Noël (ou en paquet cadeau, en sapin, voire en renne). Une manifestation, qui prend de l'ampleur, et qui devient l'un des moments phares de la saison de course à pied.
- « Défi Sportif Lausannois »: ce programme, qui vise à développer la pratique sportive au sein de la population, en encourageant chacun à participer, sans esprit de compétition, aux principales manifestations organisées à Lausanne et dans sa région, dans les catégories « Défi junior », pour les jeunes de 12 à 17 ans, Défi I, II, III et Superdéfi, a enregistré 650 inscrits, dont 303 ont réussi l'un des « défis » proposés.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Pour sa dixième édition, ce programme, qui permet la pratique de treize activités sportives (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, chiball, course à pied, fitness, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, stretching, tennis de table et yoga), a vu la participation de 330 personnes issues de 43 services.
- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2009/2010, 43 activités sportives (42 en 2008/2009) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'186 heures d'enseignement, dispensées par 145 (129 en 2008/2009) moniteurs. 4'060 élèves (3'712 en 2008/2009) ont pu en bénéficier.
- « Volontaires Sportifs Lausannois »: bilan extrêmement positif pour la troisième année de ce programme, dont le but est de soutenir les organisateurs de manifestations sportives (Lausanne et sa région), en créant un réseau de bénévoles prêts à proposer leur aide. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail de celles et ceux qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. 800 personnes (700 en 2009) se sont inscrites et ont soutenu 20 comités d'organisation.

Relevons enfin l'engagement de l'unité, au profit de plus d'une dizaine d'autres manifestations et des futures grandes manifestations qui seront organisées à Lausanne, à savoir, en 2011, la World Gymnaestrada et, en 2012, les Championnats du monde de course d'orientation

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines

Bellerive-Plage a connu 117 jours d'exploitation et a vu sa fréquentation, 151'637 personnes (152'080 en 2009), ne baisser que très légèrement de 0,3 %, ce qui lui a permis d'enregistrer l'une des quatre meilleures saisons des dix dernières années. Il convient de relever une forte progression de la vente d'abonnements (+ 11, %, soit plus de 20 % en deux ans) et une stabilisation de celle des cartes au porteur (- 0,8 %). Enfin, suite à l'adoption des conclusions du rapport-préavis N° 2009/67, le public a pu bénéficier, cette saison déjà, de certaines améliorations des installations (chauffage de l'eau des bassins). De plus, un club de plongée, accueillant près de 600 participants, a ouvert ses portes sur le site.

Mon-Repos, en 309 jours d'exploitation, a comptabilisé 235'733 entrées (225'618 en 2009), soit une augmentation de 4,5 % qui fait de 2010 la meilleure année depuis presque 20 ans. Montchoisi, en 117 jours d'exploitation, a vu sa fréquentation atteindre 62'455 entrées (65'455 en 2009), soit une diminution de 4,5 %, ce qui représente, malgré tout, la deuxième meilleure saison de ces vingtcinq dernières années. Les ventes des abonnements (-4 %), ainsi que des cartes au porteur (-3,8 %) sont en légère diminution.

L'école de natation de la piscine de Mon-Repos a connu une progression (+ 8 %) du nombre d'heures de cours (3'699 heures, contre 3'415 en 2009). 910 personnes (- 0,5 %) ont suivi des cours (privés, semi-privés ou en groupe) faisant l'objet d'abonnements de 5, 10 ou 15 lecons de 25 minutes.

Patinoires

Montchoisi, tous usagers confondus (patineurs individuels payants, membres de clubs de patinage, de hockey et de broomball et écoliers), a enregistré, en 142 jours d'exploitation, 46'440 entrées, contre 44'238 en 2009, soit une augmentation de 4,9 %, due à des conditions climatiques favorables. La fréquentation des écoles est aussi en légère hausse de 1,8 % (4'978 élèves, contre 4'890 en 2009). La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 142 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 15'011 entrées contre 14'991 en 2009, soit une très légère hausse (+ 0,13 %). Relevons un fort accroissement de la fréquentation des écoles (7'294 élèves, contre 6'045 en 2009, soit une augmentation de plus de 20 %).

SPORT INTERNATIONAL

L'unité « Sport international » a contribué à la promotion de Lausanne en tant que capitale olympique et capitale administrative du monde sportif, en organisant, en collaboration avec Lausanne Tourisme et l'Etat de Vaud, une soirée officielle en faveur de l'ensemble du mouvement olympique et des fédérations sportives internationales, lors des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver. Le succès de cette soirée a été au-delà des espérances de la délégation valdo-lausannoise. Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres, lors de « SportAccord 2010 » (réunion annuelle de plus d'une centaine de fédérations internationales sportives ou liées au sport) à Dubaï et lors d'autres réunions internationales du monde sportif. Ses

efforts ont été couronnés de succès, puisque de nombreuses fédérations internationales sportives ou liées au sport ont demandé à pouvoir s'installer à Lausanne, assurant l'occupation du futur quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI).

SURFACES SPORTIVES

Les centres omnisports (Bergières, Grand-Vennes, Vallée-de-la-Jeunesse et Vieux-Moulin) permettent la pratique des quatre principaux sports de salle : le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, mais aussi d'accueillir des événements exceptionnels. Pour l'année 2010, relevons, entre autres, les championnats suisses d'apnée, les finales suisses de volleyball M16 garçons, les journées de championnat de futsal, les entraînements de l'équipe suisse de tchoukball, les stages nationaux dans divers arts martiaux et les compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs. De plus, depuis 2009, les différents centres omnisports sont mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs. Il convient de relever le succès de ce programme. Le stand de tir de Vernand a été, à la demande des sociétés de tir, rebaptisé « Centre de tir sportif de Vernand », marquant ainsi la part prépondérante du tir sportif dans l'utilisation de cette installation. Le nombre de cartouches tirées à 300m (tirs sportifs et obligatoires) est en hausse (+ 3,5 %) par rapport à l'an passé, ce qui fait de 2010 la meilleure des cinq dernières années. Les installations de tir à 50m, touchées par une inondation en 2008, sont à nouveau opérationnelles. Modernisées (installations de cibles électroniques), elles sont aussi plus fonctionnelles et accueillantes (réaménagement complet du stand).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) accueille les adeptes de la course à pied, du cyclisme (sur route et VTT), ainsi que du ski (alpin et de fond, snowboard). La location de vélos a souffert des conditions météorologiques (1'678 locations, contre 1'858 en 2009). Les relativement bonnes conditions d'enneigement ont permis l'exploitation du remonte-pente durant 21 jours (37 en 2009). 890 abonnements (1'424 en 2009), ont été vendus durant cette période. Par ailleurs, différentes courses de cross et d'orientation sont régulièrement organisées à cet endroit.

Le bowl, après les problèmes techniques qui ont contraint, en 2008, l'entreprise chargée de la construction de cet équipement sportif de le reconstruire partiellement, a connu un large succès auprès des « riders », non seulement lausannois, mais aussi de la région, voire de l'étranger.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution cette année. Rappelons que plus de 180 équipes de football les utilisent, quasi quotidiennement.

UNITÉ TECHNIQUE

Outre les nombreux travaux d'entretien, d'amélioration et de transformation des installations sportives, l'année 2010 aura été marquée, pour l'unité « Technique », par la poursuite de la mise en chantier du quatrième bâtiment de la Maison du Sport International (MSI), ainsi que par

la finalisation de la réhabilitation des installations de tir à 50m de Vernand. Par ailleurs, dans le cadre du projet « Métamorphose », l'unité continue à être fortement mise à contribution pour l'élaboration des cahiers des charges des futurs concours, qui marqueront la réalisation de cet ambitieux projet urbanistique.

Enfin, l'année 2010 aura aussi été marquée par la poursuite des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52, « Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre » et aura permis de réaliser certains travaux rendus nécessaires par une soudaine détérioration des équipements (changement du tableau électrique du restaurant de la piscine couverte de Mon-Repos et chemisage des descentes du système de récolte des eaux pluviales de la rotonde de Bellerive-Plage).

POLICE DU COMMERCE

TÂCHES PRINCIPALES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- > gestion des établissements publics
- > gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- > perception des taxes de séjour
- > perception de l'impôt sur les divertissements
- > gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

Unité administrative	1 ^{er}	janvier		3′	I décembre
	n	ept	n	ept	ept alloués
Inhumations	19	16,5	18	15,75	16,5
Police du commerce	27*	25,1	27	25,1	25,3
Total	46	41,6	45	40,85	41,8

^{*} dont 1 ancien-ne apprenti-e avec salaire pris en charge par le SPeL, selon décision municipale du 8 juillet 2009, concernant les mesures en faveur des apprenti-e-s à la recherche d'un emploi fixe après leur apprentissage.

Apprentis

	1er janvier	31 décembre
	n	n
Police du commerce	2	2
Total	2	2

Mouvements de personnel

	du 1er janvier au	du 1er janvier au 31 décembre			
	embauches	fins d'emploi			
Total	3	4			

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	4

FAITS MARQUANTS

L'année 2010 a été marquée par la campagne liée à la votation du 26 septembre concernant l'impôt sur les divertissements faisant suite à l'initiative communale visant à sa suppression. Il est à souligner que le revenu de cet impôt a augmenté de près de 200'000 francs en 2010, principalement du fait de la fréquentation des cinémas et des établissements de nuit. En effet, le public a confirmé son amour du cinéma et des salles lausannoises, dont la fréquentation a encore augmenté de 9,3 %, pour un nombre de places inchangé. En outre, même si le nombre d'établissements, de jour comme de nuit, semble légèrement se stabiliser, les noctambules ont largement répondu présent aux différentes soirées organisées à Lausanne. Les deux tiers des établissements de jour disposent d'une terrasse permettant le plus souvent d'accueillir les fumeurs durant toute l'année. Sur les quelque 450 terrasses recensées en 2010, 181 sont installées sur le domaine public, dont elles occupent une surface de 5'144 m².

Le nombre de magasins vendant de l'alcool à l'emporter a augmenté de 7,5 % en 2010 et Lausanne en compte aujourd'hui 200, dont 70 (soit 35 %) sont au bénéfice, en soirée et durant les jours fériés, d'heures d'ouverture et de fermeture plus larges que l'horaire usuel.

Pour répondre à la demande de la commission de gestion, le présent rapport mentionne dorénavant le fruit du travail des inspecteurs de la police du commerce du bureau des établissements et des commerces, ainsi que du bureau des manifestations et des marchés.

Les travaux de modernisation des ports de petite batellerie ont été inaugurés officiellement le 3 juin. Les démarches, en vue des travaux de sécurisation des estacades et des digues, se poursuivent et devraient se concrétiser pour la nouvelle saison de navigation 2011.

Depuis la rénovation des installations, le nombre de cérémonies célébrées au centre funéraire de Montoie est en augmentation, de même que les dépôts de corps, les travaux réalisés portant leurs fruits auprès du public. Enfin, relevons que c'est à hauteur de 85 % d'entre elles que les personnes, dont le décès a été enregistré à Lausanne, ont souhaité être incinérées et que le versement de cendres dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir du cimetière de Montoie est de plus en plus demandé.

ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET CINÉMAS Etablissements

	2009	2010
Demandes de préavis pour licence	252	203
Licences délivrées ou renouvelées	472	553
Changements d'enseigne	46	43
Manifestations	426	534
Autorisations de diffusion de musique	109	113
Avertissements	63	10
Dossiers de mise en conformité des locaux	81	86
Demande de préavis pour fumoirs	31	11

Durant cette année, treize établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars, cinq débits de boissons alcooliques à l'emporter et cinq cafésrestaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), quatre établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2009	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2010	Ecarts
Α	Hôtel avec restauration	24	_	_	_	1	_	23	-1
	Hôtel sans restauration	10	_	_	_	_	_	10	_
В	Café-restaurant	383	8	8	4	14	_	389	6
D	Café-bar	41	3	2	1	1	1	45	4
Е	Buvette	38	1	_	_	1	_	38	_
F	Discothèque avec restauration	4	_	1	1	1	_	5	1
	Discothèque sans restauration	22	_	_	_	_	1	21	-1
G	Night-club avec restauration	3	_	_	_	_	_	3	_
	Night-club sans restauration	11	_	_	_	1	_	10	-1
Н	Salon de jeux avec boissons alcooliques	4	_	1	_	2	_	3	-1
	Salon de jeux sans boissons	2	_	_	1	_	_	3	1
	Salon de jeux avec restauration	2	_	_	_	_	_	2	_
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2	_	_	_	_	1	1	-1
J	Tea-room	72	2	_	_	1	3	70	-2
K	Bar à café	16	_	_	_	_	1	15	-1
L	Autorisation spéciale de jour – bateaux	15	_	_	_	2	_	13	-2
	Autorisation spéciale de jour – sans boissons	_	_	_	_	_	_	_	_
	Autorisation spéciale de jour – avec boissons alcooliques	9	_	_	_	_	_	9	_
	Autorisation spéciale de jour – sauna	3	_	_	_	_	_	3	_
	Autorisation spéciale de nuit – sauna	_	_	_	_	_	_	_	_
	Autorisation spéciale de jour – LPROS	3	_	_	_	_	_	3	_
	Autorisation spéciale de nuit – LPROS	_	_	_	_	_	_	_	_
М	Traiteur	8	1	_	1	_	_	10	2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	186	28	_	_	13	1	200	14
	Totaux	858	43	12	8	37	8	876	18

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2009	2010
Capacité des 614 établissements de jour ¹	60'516	60'524
Capacité des 39 établissements de nuit ²	8'553	8'939
Totaux	69'069	69'463

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture de 05h00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.
2 Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h00 à 04h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h00 et 17h00 ou prolongée entre 04h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2010, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2009	2010
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires		
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	113	127
Dodiangenes-patissenes-confisenes	7	7
« Shops » de station-service	17	16
Magasins de tabac et journaux	21	23
Magasins de glaces	_	_
Kiosques	20	20
Total	178	193

Patentes et autorisations

	2009	2010
Marchands de bétail	1	
Tabacs	633	624
Jeux et appareils automatiques	1'157	1'191
Commerces d'occasions	111	118
Ventes aux enchères	4	5

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine pu taxe d'ant	
	2009	2010
Terrasses d'établissements publics	177	181
Etalages	223	226

129 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 44 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 450 terrasses d'établissements, soit 181 installées sur le domaine public et 269 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'144 m².

Cinémas

	2009	2010
Nombre de spectateurs	982'003	1'073'335
Nombre de salles de cinéma	22	23*

^{*} Le nombre de 22 salles indiqué en 2009 ne comprenait pas le fait que le Zinéma compte deux salles. Cette erreur a été rectifiée. Le nombre de places demeure inchangé.

Les cinémas lausannois comptent au total 4'874 places au 31 décembre 2010 (idem en 2009).

Filn	Films projetés		2010
a)	en première vision	484	532
b)	en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	54	59
c)	en reprise	431	414

Total	969	1'005
Répartition selon les âges légaux	2009	2010
0 an	13	12
7 ans	116	109
10 ans	107	113
12 ans	239	275
14 ans	110	95
16 ans	210	232
18 ans	174	169
Total	969	1'005

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant 2010, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans
- respect des âges de fréquentation des établissements
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

			ondances cations ou es d'info)	Autorisations					
			Autoris	ations	Annul	ations	Ret	raits	
		2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1. Étal	olissements								
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés	17	145						
1.2	Promotion alcool fort		9						
1.3	Contrôle des âges	8	5						
1.4	Licences, mise en garde		17						
1.5	Impôt sur les divertissements	1							
1.6	Interdiction de fumer	3							
1.7	Exécution d'une décision de fermeture		1						
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs		5						
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/ privé)		12						
1.10	Capacités								
1.11	Issues de secours		1						
2.Com	nmerces								
2.1	Ouvertures prolongées	45	58	45	49	17	33		
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)	63	7	112	44	38	25		
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/ privé)	2	3		1	1		1	
2.4	Vente d'alcool sans autorisation		6						
2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs		3						
2.7	Consommation sur place								
2.8	Camions de vente	5		3					

2.9 Horaires RHOM								
2.10 Commerces d'occasions	10	14		10		3		
2.11 OIP	102	65						
3.Autres domaines								
3.1 Patente tabac	3	11						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	8	24						
3.4 Registre des entreprises	23	66						
Total	290	452	160	104	56	61	1	
Actions spécifiques		4						

			Co	ontrôles/li	nterventic	ns				
	Sans écrit Notes internes		1	rriers ssement		orts de ciation	Pré	avis		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1.Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	37	19	2	4	31	33				
1.2 Promotion alcool fort			1		6	10				
1.3 Contrôle des âges	19	17			1		2	3		
1.4 Licences, mise en garde	32	11			10	13	5			
1.5 Impôt sur les divertissements			2	8						
1.6 Interdiction de fumer						3		1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture								2		
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	22	14						1		
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)			14	3	3	12		1		
1.10 Capacités	13	8	1				1			
1.11 Issues de secours	11	12		1	5	2				1
2. Commerces							,			
2.1 Ouvertures prolongées	32	27	7	3	9	26	1	2		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/ privé)			4	1	24	22			31	17
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)			1	1						
2.4 Vente d'alcool sans autorisation			2	2		15	2	1		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	22	29						5		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	26	33		2		1		1		
2.7 Consommation sur place			1	2				1		
2.8 Camions de vente			3							
2.9 Horaires RHOM					10	1				
2.10 Commerces d'occasions					2	4	1			
2.11 OIP			2	3	15	18	2	3		
3.Autres domaines										_
3.1 Patente tabac			4		5	6				
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques					2	14				1
3.4 Registre des entreprises			2		9	11				
Total	214	170	46	30	132	191	14	21	31	19
Actions spécifiques			8	6				1		

MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

			2009			20)10	
Catégories	Nbre	Nbre	% du	% du	Nbre	Nbre	% du	% du
	de	de	nbre de	nbre de	de	de	nbre de	nbre de
	manif.	jours	manif.	jours de	manif.	jours	manif.	jours de
				manif.				manif.
Sports	178	269	5,2	5,0	194	297	6,0	5,8
Soirées/fêtes/repas de soutien	355	374	10,3	6.9	321	338	9,9	6,6
Manifestations sur le domaine public et assimilé	701	1'624	20,3	30,0	724	1'374	22,3	27,0
Bienfaisance/utilité publique	533	599	15,4	11,0	554	644	17,1	12,7
Spectacles/concerts	440	709	12,7	13,1	438	671	13,5	13,2
Conférences	213	259	6,2	4,8	177	232	5,5	4,6
Expositions	72	408	2,1	7,5	60	397	1,9	7,8
Stands d'information/récoltes de signatures Centres socioculturels	669	695	19,4	12,8	497	497	15,3	9,8
	172	320	5,0	5,9	174	491	5,4	9,6
Manifestations diverses	119	164	3,4	3,0	101	149	3,1	2,9
Total	3'452	5'421	100 %	100 %	3'240	5'090	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Perm	nis délivrés	Bill	ets écoulés
	2009	2010	2009	2010
Tombolas	64	48	109'630	94'801
Loteries	11	9	_	_
Roues	6	7	13'900	11'725

Lotos

	2° semestre 2008 1er semestre 2009	
Lotos «fribourgeois» organisés	2	1
Cartons vendus (abonnements)	1'404	343
Cartons vendus (séries	1'054	200
spéciales)		
Valeur totale des cartons		
vendus	16'868.—	4'595.—
Taxe communale	1'012.10	275.70
Lotos «traditionnels» organisés	15	15
Cartons vendus	134'657	124'201
Valeur totale des cartons		
vendus	340'326.—	326'690.—
Taxe communale	20'419.55	19'601.40

La valeur des lots représente au minimum 50 % du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus	2008-2009	2009-2010
(lotos traditionnels)	2000-2009	2009-2010
Cartons à Fr. 1.–	32'659	21'615
Cartons à Fr. 2	42'081	44'949
Cartons à Fr. 3	38'040	36'504
Cartons à Fr. 5	21'877	21'133
Total	134'657	124'201

Marchés

	Nombre d'autorisations	au 31 décembre
	2009	2010
Maraîchers	117	117
Charcutiers	12	13
Epiciers	9	9
Fromagers	12	12
Boulangers	8	10
Poissonniers	1	1
Etalagistes	143	183
Artisans	39	35

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspo				Autoris	sations		
	demand	cations ou es d'info)	Autoris	sations	Annul	ations	Reti	raits
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1.Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	246	162	35	40	9	17	7	3
1.2 Marché central (non alimentaire)	221	213	63	83	19	28	7	4
1.3 Marché de Grancy	20	7	1	2	1	1		
1.4 Marché d'Ouchy	24	33	4	8	2	1	1	1
1.5 Marché des artisans	64	50	11	31	6	6		1
1.6. Marché de Chauderon	7	25		20	1	2		
1.7 Marché des chômeurs	2	3			2			
1.8 Marché de Noël	73	87	35	59	2	1		
1.9 Marché des sapins	4	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes	4	7						
2.2 Ventes au sol	33	24						
2.3 Artistes de rue	1	15						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	2	1						
2.5 Collectes	2							
2.6 Démonstrateurs	4	4						
2.7 Manifestations	6	6						
2.8 Chantiers et travaux								
2.9 Forains	14	10	5	5				
2.10 Autres utilisations du domaine public	7	2	1					
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers	1	3						
Total	735	654	157	250	42	56	15	9

		Contrôles/Interventions									
		Sans écrit Notes internes Courriers Rapports de dénonciation			Pré	avis					
		2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
1.Mar	chés										
1.1	Marché central (alimentaire)			2	1	36	42	8	20		
1.2	Marché central (non alimentaire)					19	26		1		
1.3	Marché de Grancy										
1.4	Marché d'Ouchy					3	5				
1.5	Marché des artisans						3				
1.6	Marché de Chauderon					1	5		1		
1.7	Marché des chômeurs										
1.8	Marché de Noël										1
1.9	Marché des sapins										
2. Acti	vités sur le domaine public et assimilé										
2.1	Activités commerciales itinérantes					7	1	5	6		
2.2	Ventes au sol					5	1		1		
2.3	Artistes de rue			37	34	9	12	28	25		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux					27	27	1			
2.5	Collectes			1				29	17		
2.6	Démonstrateurs										
2.7	Manifestations			78	26	8	7	1		76	97
2.8	Chantiers et travaux									20	32
2.9	Forains				2						
2.10	Autres utilisations du domaine public					1				2	1
3. Autı	res domaines										
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers			1							
Total		0	0	119	63	116	129	72	71	98	131

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2009	2010
	Fr.	Fr.
Cinémas	2'106'743.10	2'249'934.65
Dancings	1'113'542.10	1'256'712.40
Cafés-restaurants	17'513.20	22'075.40
Spectacles	1'930'458.15	1'692'901.00
Sports	156'668.65	337'271.10
Divers	741'789.10	702'724.30
Total	6'066'714.30	6'261'618.85
Impôt rétrocédé	2009	2010
	Fr.	Fr.
Oeuvres de bienfaisance	38'442.20	8'003.30
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	69'544.80	68'993.65
b) Sports	_	1'593.70
c) Divers	18'204.25	2'699.20
Total	87'749.05	73'286.55

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS) prévoit une taxe qui varie entre Fr. 2.10 et Fr. 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de Fr. 30.— par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2009	2010
Taxoo communaco	Fr.	Fr.
Catégories 1 à 5*	2'258'908.50	2'381'371.—
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	45'450.—	179'130.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	536'062.20	570'608.45
Total	2'840'420.70	3'131'109.45

^{*} Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

La différence entre les recettes des années 2009 et 2010 de la catégorie 6 s'explique par le fait que des taxes, dues pour l'année 2009 par deux institutions, ont été annoncées tardivement et n'ont pu être facturées que sur l'exercice 2010. Malgré cela, une augmentation des recettes pour cette catégorie est constatée.

PORTS

Au 31 décembre 2010, suite aux modifications intervenues, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places /Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	370	370	_	740
2.75	251	117	_	368
3.00	54	18	_	72
3.50	42	83	_	125
4.25	9	26	_	35
Places visiteurs	29	10	16	55
Bouées	5	_	28	33
Places à terre	191	134	_	325
Total	951	758	44	1'753

Sur les 1'753 places d'amarrage et à terre, 965 sont attribuées à des Lausannois et 596 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. 9 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

88 amarrages sont en cours d'attribution. 40 places à terre sont disponibles.

2'013 navigateurs ont occupé les 55 places prévues pour les visiteurs.

2'092 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

La commission consultative des ports s'est réunie le jeudi 25 mars 2010.

Autorisations délivrées	2009	2010
Cabines / Vidy	58	23
Places à l'eau	409	109
Places à terre	40	25
Total	507	157
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2009	2010
Planches à voile	_	_
Places à l'eau	607	476
Places à terre		
Recettes globales	2009 Fr.	2010 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau,	1'129'260.55	1'183'533.35
matériel		61'386.30
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	57'438.—	20'280.45
Engins de levage	15'722.49	
Total	1'202'421.04	1'265'200.10

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	120	41	161
Incinérations	833	2'836	3'669
Transferts hors Lausanne	77	357	434
Corps légués aux instituts			
d'anatomie*	10	44	54
Corps en attente	_	_	_
Total des décès enregistrés	1'040	3'278	4'318
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			
Personnes domiciliées à Lausan Lausanne	ine, décédées	s hors	207
Personnes domiciliées hors Lausanne	sanne, décéd	ées à	673
Personnes domiciliées hors Lausanne	sanne, décéd	ées hors	2'605
Total des décès enregistrés		-	4'318

Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	47	31
Corps exhumés et ossements	7	7
Cendres en provenance		
d'autres communes**	38	<u> </u>
Total	92	38

^{*} Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière

L'activité déployée a donc concerné 4'410 dossiers, soit 263 de moins qu'en 2010. Cette diminution s'explique par l'ouverture d'un nouveau crématoire, situé au cimetière de Saint-Léonard, à Fribourg.

Les 3'669 incinérations représentent 85 % de la totalité des décès enregistrés, soit 4'318.

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 718 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (593 en 2009), celles de 524 desdits corps l'ayant été en présence des familles des défunts. L'augmentation est donc significative.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en augmentation (1'178 contre 1'075 en 2009), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'358 contre 1'330 en 2009).

La commission consultative des cimetières a tenu séance le 12 août 2010.

Convois funèbres

La diminution du nombre des convois funèbres (571 contre 586 en 2009) s'avère, pour l'essentiel, liée à la diminution du nombre des inhumations de corps dans les cimetières communaux lausannois (161 contre 199 en 2009).

CONTRÔLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TÂCHES

- > accueillir le public
- > renseigner les clients
- > tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- > fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis)

	1'	1 ^{er} janvier		3	1 décembre
	n	ept	n	ept	ept alloués
Total	37	34.2	36	32.8	33.8

Apprentis

	1er janvier	31 décembre
	n	n
Total	1	2

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier au	du 1er janvier au 31 décembre		
	embauches	fins d'emploi		
Total	2	4		

Motifs des fins d'emplois

Décès	0
Démission	3
Retraite	1
Fin de contrat	0
Invalidité	0
Licenciement	0
Suppression de poste	0
Total	4

Outre les mouvements de personnel intervenus durant l'année, il convient de relever également que 3 collaboratrices ont bénéficié d'un congé de maternité assorti, pour certaines d'entre elles, d'une modification de taux d'activité dès la reprise de leur activité professionnelle.

Afin de pallier les absences temporaires des futures mamans, il a été recouru à l'engagement de personnel auxiliaire de manière à assurer au mieux les ressources nécessaires à la délivrance des prestations aux divers guichets du CH.

à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

FAITS MARQUANTS

L'année a permis la consolidation, avec le soutien du Service d'organisation et d'informatique (SOI), de l'application informatique mise en production le 27 juin 2009. L'efficacité actuelle de ce logiciel est également due aux efforts fournis par les utilisateurs pour le maîtriser pleinement et en faire un outil de gestion de qualité.

Statistiques

La croissance démographique observée durant les années précédentes se confirme avec 1'507 personnes supplémentaires, dont 1'220 ressortissants étrangers. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'593 de celles-ci ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'300 arrivées.

Quant au pic de population, c'est, à nouveau, au 30 novembre qu'il a été constaté avec 135'204 habitants.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2009	2010	Différence
En résidence principale	127'330	129'209	+ 1'879
En résidence secondaire	5'950	5'578	- 372
Total	133'280	134'787	+ 1'507

Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2009	2010	Différence
Vaud	42'366	42'722	+ 356
Berne	7'631	7'564	- 67
Fribourg	7'062	6'977	- 85
Valais	4'920	4'896	- 24
Neuchâtel	3'258	3'312	+ 54
Jura	2'104	2'137	+ 33
Genève	2'107	2'166	+ 59
Tessin	2'059	2'063	+ 4
Zurich	1'889	1'874	- 15
Obwald	77	72	- 5
Autres cantons	7'233	7'210	- 23
Total	80'706	80'993	+ 287

Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2009	2010
Population en résidence principale :	·	
– Permis B	19'702	21'341
- Permis C	27'927	28'100
– Permis F	1'032	985
– Permis L	959	1'044
 Cas en suspens auprès des autorités 		
cantonales ou fédérales	1'679	1'037
 Procédures de refus/recours¹ 	158	327
Total population résidante	51'457	52'834
Dispensés par le DFAE ²	62	67
Permis Ci ³	3	3
Total population « diplomatique »	65	70
Requérants d'asile	411	286
Total en résidence principale	51'933	53'190

Population en résidence secondaire :		
– Permis B	137	132
– Permis C	401	368
– Permis F	1	_
Permis G (frontalier)	89	90
– Permis L	1	2
 Demandes en cours 	10	10
 Dispensés par le DFAE 	2	2
Total en résidence secondaire	641	604
Total de la population étrangère	52'574	53'794

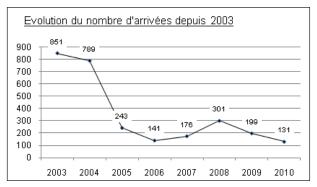
¹ Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désor-

Au 31 décembre, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 52'834 personnes, soit 40,89 % (40,41 % en 2009) de la population lausannoise en résidence principale.

Comparativement, la moyenne cantonale se situe à 30.48 %.

Requérants d'asile résidant à Lausanne

131 nouveaux requérants ont été enregistrés (199 en 2009). 286 dossiers (411 en 2009) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour.



Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2010		
Nombre		%	
Protestants	30'045	22,29	
Catholiques	47'138	34,97	
Autres religions	16'821	12,48	
Non déterminés	24'995	18,55	
Sans	15'788	11,71	

Entrée en vigueur le 1er mai, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication par l'habitant de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

² Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

³ Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2010, 134'787 personnes, qui se répartissent comme suit :

			Enfants	(moins de 1	6 ans)
Hommes		Femmes Garçons		Filles	
54'782		60'964 9'646		9'395	
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'150	40'516	9'466	293	3
Femmes	13'795	40'975	14'654	919	16
Total	27'945	81'491	24'120	1'212	19

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	15'330	
Vaudois	28'429	
Confédérés	37'234	
Suisses	80'993	80'993
Italiens	01404	
Espagnols	6'194	
Français	3'818	
Portugais	8'719	
Ex-Yougoslavie	8'753	
(Croatie, Serbie, Monténégro, Kosovo, Bosnie, Macédoine,	5'412	
Albanie)	6'896	
Reste de l'Europe		
Etrangers européens	39'792	
Afrique	5'706	
Amérique	4'383	
Asie	3'728	
Océanie	109	
Apatrides	7	
Non déterminés	69	
Etrangers non européens	14'002	53'794
Population globale	<u> </u>	134'787

Mesures d'éloignement

Cette année, 351 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 146 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

Déclarations de garantie

424 déclarations de garantie (460 en 2009) permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2010, 377 demandes d'entrée ont été traitées (2009 : 442).

Bureau des enquêtes

	2009	2010	Différence
Enquêtes reçues	899	761	– 138
Enquêtes réglées	922	717	- 205
Enquêtes en cours	22	44	+ 22
Dénonciations au Juge d'instruction	3	0	- 3
Dénonciations à la			
Commission de police	61	55	- 6

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Juge d'instruction. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation à la demande des autorités cantonales (246 documents ont été établis durant l'année sous revue).

Relations avec les administrés

2008 et 2009 constituent les premières années où les données statistiques du système de gestion des files d'attente peuvent être exploitées et comparées, afin de suivre l'évolution du nombre d'entretiens menés aux guichets du contrôle des habitants.

	2009	2010	Différence
Entretiens aux guichets :			
- nombre	93'656	93'547	- 109
– en heures	10'456	9'640	- 816
Appels téléphoniques (N° central 3133)	41'186	35'863	-5'323
Appels téléphoniques (N° commercial 0900)	5'827	6'042	+215

CORPS DE POLICE

TÂCHES PRINCIPALES

- > assurer la sécurité des personnes et des biens
- > maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- > veiller au respect des lois et des bonnes mœurs

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police urbaine de proximité.Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- > rapprochement police / public
- > maintien d'une forte capacité d'intervention
- développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis ni les aspirants)

	1er janvier	31	décembre	
n	ept	n	ept	ept alloués
557	535.75	572	550.95	575.9

Apprentis et aspirants

	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Apprentis	3	4
Aspirants	24	12
Total	27	16

Mouvements de personnel

	du 1 ^{er} janvier	au 31 décembre
	embauches	fins d'emploi
Total	20	32
Motifs des fins d'emplois		
Décès		0
Démission		12
Retraite		16
Fin de contrat		0
Invalidité		0
Licenciement		4
Suppression de poste		0
Total		32

Violences contre les fonctionnaires

- 167 cas d'entrave à l'action de la police, d'opposition aux actes de l'autorité et de violence contre les fonctionnaires
- 9 policiers blessés par des tiers (dont 3 ayant nécessité un arrêt de travail de 7 à 25 jours pour un total de 46 iours)
- 308 jours d'incapacité de travail consécutifs à des blessures involontaires (survenues accidentellement lors d'interventions)
- 2 cas de risque de transmission de maladie

FAITS MARQUANTS

L'année a été marquée par une augmentation sensible des entraves, oppositions et violences à l'égard des policiers (+ 30 %).

Outre une baisse sensible du nombre global des accidents de la circulation, aucun cas mortel ne s'est produit, ce qui constitue une première depuis plus de quinze ans. Deux opérations nommées « Denaro » ont été mises sur pied en juin et en novembre pour lutter contre les activités illégales de certains Roms, telles que la vente de stylos, de bagues en métal doré (similitude avec de l'or), le vol à l'étalage, la réservation de places de parc, le lavage de pare-brise sur des voies de circulation ou encore la charité sollicitée auprès d'automobilistes sur les voies de circulation. La première action a permis de stopper définitivement le lavage des pare-brise et la mendicité sur la chaussée. Quant à la seconde, elle a mis une pression significative sur la mendicité imposée à des mineurs, le commerce illicite d'objets et l'activité dans le domaine du stationnement.

En raison du prochain départ à la retraite du Col Gérald Hagenlocher, commandant du Corps de police, la Municipalité a désigné son successeur en la personne du Lt-col Pierre-Alain Raémy. Datant du 18 août, cette décision prendra effet le 1^{et} mai 2011. Dans le cadre de la réorganisation du Corps, la Municipalité a en outre désigné les deux adjoints du futur commandant.

Le 26 novembre, le Corps de police a reçu, à Berne, le prix d'Excellence publique 2010 pour son dossier « Police et milieu des soins : de la relation institutionnelle formelle à un partenariat au profit du citoyen », présenté dans la catégorie « Partenariats public-privé et autres formes de partenariat ». Cette démarche novatrice vise à améliorer la qualité et la cohérence de la prise en charge globale du citoyen-patient durant les interventions impliquant la police et les milieux hospitaliers. De nombreux contacts entre institutions ont permis aux partenaires de mieux se connaître et de collaborer plus efficacement. Ils ont notamment pris la forme de stages accomplis dans différents services et de procédures formelles mises en place entre les organisations. Au fil des ans, cette manière de faire a permis de créer de nombreux échanges. Elle a contribué à instaurer le partenariat comme élément de la culture institutionnelle dans une approche de proximité avec la population. Ces échanges ont réuni les milieux policiers et de soins, qui ont trouvé ensemble des réponses appropriées à plusieurs problématiques communes.

POLICE-SECOURS (PS)

Pour assurer la sécurité de la population, Police-secours gère les interventions d'urgence et assure une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois, en adéquation avec l'évolution des phénomènes insécurisants et des délits sériels. Les unités d'intervention motorisées, le personnel des postes de quartier à pied et la brigade cycliste répondent aux sollicitations du public et prennent en charge les problématiques sécuritaires détectées. Un nouveau chef a été nommé à la tête de cette division et un projet de restructuration organisationnelle a été conduit au sein des sections.

Le nombre d'interventions assurées par Police-secours accuse une augmentation légèrement supérieure à 3 % par rapport à 2009, soit un total de 30'448, nombre jusqu'alors jamais atteint.

Sections et entités de Police-secours

	2000	2009	2010
Nombre total d'interventions	16'788	29'483	30'448
Interventions avec privation momenta- née de liberté	1'848	1'665	1'839
Personnes prises en charge à la suite d'infractions	928	1'580	1'585
Rapports adressés au Juge d'instruction	8'809	11'500	11'020
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1'028	2'224	2'509
Bagarres, scandales, bruit à l'intérieur/à l'extérieur des établissements publics	514	1'884	1'874
Violences conjugales	*	398	379
Autres conflits familiaux	*	453	552

^{*} données non disponibles

Manifestations

Comme en 2009, vingt-six manifestations d'importance ont été prises en charge par les effectifs du Corps de police. Sept manifestations sportives ont été gérées par la seule subdivision « sécurité du trafic et stationnement ». Le personnel policier a par ailleurs été mobilisé pour cinq rassemblements qui n'avaient fait l'objet d'aucune demande d'autorisation auprès du Service de la police du commerce. En outre, la qualification du FC Lausanne-Sport en *Europa League* a nécessité la prise en charge de quatre matches dont les dispositifs sécuritaires devaient impérativement se conformer aux normes de l'UEFA. Le temps consacré à ces événements s'est élevé à près de 18'000 heures (12'000 en 2009).

Opérations de longue durée

Afin de gérer au mieux les ressources à disposition, le Corps de police a ciblé sa présence à la place de la Riponne, en fonction de la situation et en coordination avec les collaborateurs d'UniSet. Cette manière de procéder a permis une excellente collaboration avec ces derniers. Elle a aussi permis à Police-secours d'être présente au bon moment. Le nombre d'heures est dès lors en baisse, mais atteint tout de même 1'300; 185 personnes ont été interpellées pour diverses infractions, notamment dans le domaine des stupéfiants.

L'opération « Alpha » reste une nécessité pour lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants de rue, très présent à la place Chauderon principalement. Les 10 policiers spécialisés, répartis dans les quatre sections, ont identifié 1'956 personnes, dont 335 ont été dénoncées pour infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants.

Postes de quartier

Activité des postes de quartier	2000	2009	2010
Arrestations	51	240	267
Véhicules retrouvés	61	40	47
Dénonciations pour fautes de stationnement	13'736	1'544	1'239
Rapports de renseignements divers	13'494	13'025	13'102
Notifications de commandements de payer	26'306	30'392	35'833

Bureau des objets trouvés

	2000	2009	2010
Trouvailles	8'374	11'250	11'111
Trouvailles restituées	3'911	4'986	4'575
Personnes reçues	14'868	15'028	14'696

La vente aux enchères des objets non restitués s'est déroulée le 27 avril, permettant d'encaisser un montant de 28'069 francs. La prochaine vente se déroulera en 2012.

Brigade cycliste

Comme en 2009, les cyclistes ont secondé les membres du personnel des postes de police, ainsi que de Policesecours, dans le cadre de leurs missions journalières, en fonction des événements et besoins divers.

2000	2009	2010
*	856	608
*	33	47
*	13'807	13'823
*	1'168	1'275
	*	* 856 * 33 * 13'807

^{*} données non disponibles

Groupe de prévention du bruit (GPB)

Le Groupe de prévention du bruit a poursuivi son programme de formation des nouveaux agents de Police-secours dans le cadre de stages. Un accent particulier a été porté sur la problématique liée à l'état des véhicules.

Par ailleurs, les stagiaires ont pu, lors de périodes nocturnes, effectuer de nombreux contrôles en relation avec l'exploitation des établissements, voire avec le bon déroulement de certaines manifestations. Enfin, une présence quasi permanente durant les nuits de week-ends a permis de doubler le nombre d'interventions pendant ces périodes, apportant ainsi une vision globale des moments festifs, de leur ampleur et des problèmes engendrés.

Unités spéciales (US)

A la fin de l'année, une nouvelle organisation du travail a été mise sur pied au sein du Groupe d'intervention (GI). Cette nouvelle articulation a consisté à diviser le GI en deux sous-groupes et à sortir les membres du tournus normal de Police-secours, afin de déployer davantage ces spécialistes lors des périodes sensibles, notamment durant les nuits de fin de semaine. Dans les faits marquants, relevons l'appui donné à la police bernoise dans l'affaire du forcené biennois.

Pour la Brigade canine, la formation d'une chienne passive (recherche de stupéfiants sur les personnes) a abouti et celle-ci est maintenant opérationnelle. Il y aura lieu désormais de définir précisément les possibilités d'engagement de ce nouveau moyen de lutte contre la drogue. Un deuxième Saint-Hubert a terminé sa formation avec succès. Il est appelé à remplacer le premier formé, il y a quelques années déjà, qui a été mis à la retraite.

La Cellule de négociation fait toujours face à un effectif opérationnel restreint. De nouvelles mises au concours seront effectuées en 2011, afin de renforcer cette structure. La sélection de 2010, ouverte à l'ensemble des policiers, n'a pas permis de recruter un nombre suffisant de candidats, seuls deux postulants ayant été retenus. Ces spécialistes ont suivi des formations pointues, dont un stage au sein des négociateurs du RAID en France et un cours de base auprès de la police du Québec.

Groupe d'intervention (GI)

Effectif structurel: 18
Effectif actuel: 17

	2008	2009	2010
Opérations spécifiques GI dont :	83	90	87
prises d'otage	0	0	0
séquestrations/enlèvements/extorsions	7	1	3
tireurs fous	3	1	1
forcenés	4	2	3
individus suicidaires	12	6	2
opérations stupéfiants	28	29	32
individus armés	10	5	17
personnes violentes/dangereuses	6	20	12
 autres opérations (sauvetages, opérations spéciales avec la Police judiciaire) 	13	26	17
Collaboration avec la Cellule de négociation	11	5	11
Personnes interpellées	138	83	147

Brigade canine (COPS)

Effectif structurel : 11 conducteurs/11 chiens Effectif actuel : 9 conducteurs/11 chiens

Cellule de négociation (CN)

Effectif structurel : 8 négociateurs – 1 psychologue Effectif actuel : 5 négociateurs – 1 en formation – 1 psychologue

	2008	2009	2010
Interventions de la Cellule (avec et sans GI)	16	11	11

SÉCURITÉ ET COORDINATION

La division sécurité et coordination a été créée le 1er janvier, suite à une réorganisation de l'état-major du Corps de police. Cette structure œuvre au profit du commandement et de l'ensemble des divisions du Corps de police, par l'organisation et la gestion de dossiers transversaux ainsi que par la mise à disposition d'outils communs destinés à améliorer la communication et l'accessibilité des dossiers de direction.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- planifier et organiser les travaux de la plate-forme de conduite et la coordination des rapports de conduite
- assurer la conduite de l'état-major du plan DIAM
- gérer les aspects sécuritaires du m2
- assurer les partenariats externes
- gérer les dossiers sécuritaires stratégiques et permanents

Plan DIAM

L'état-major (EM) DIAM a poursuivi le développement des plans d'interventions en étroite collaboration avec l'état-major cantonal de conduite (EMCC) ORCA. Sur le plan opérationnel, l'EM DIAM a été mis sur pied afin de gérer la panne d'électricité survenue en février ainsi que la prise en charge et l'hébergement de 96 voyageurs du TGV bloqués en gare de Lausanne, en décembre. L'EM DIAM a par ailleurs pris le leadership de la gestion du dossier de la pandémie H1N1 en vue de développer une politique communale durable.

Une formation a été dispensée aux cadres de l'entreprise des tl. Elle a été suivie d'un exercice de conduite d'étatmajor afin d'optimiser la coordination lors d'événements majeurs. L'ensemble des dossiers d'intervention des sta-

tions du m2 a été mis à jour, particulièrement dans la définition locale des structures temporaires.

La construction de protection civile de Prélaz a été entièrement équipée afin de permettre à l'EM DIAM d'assurer la conduite efficace d'un événement majeur.

Les membres de l'EM DIAM collaborent étroitement avec le plan ORCA. Ils siègent à part entière au comité directeur (CODIR) ORCA et à l'Observatoire cantonal des risques (OCRI). Ils prennent ainsi une part importante à l'appréciation des grands risques et à la validation des dossiers cantonaux.

Dossiers sécuritaires - partenariat

Projet métamorphose

Le Corps de police est représenté dans le groupe de travail du nouveau stade de football pour ce qui relève du domaine de la sécurité. Il participe également à la définition du concept de sécurité du stade d'athlétisme de la Tuilière

Charte des établissements de nuit

Une nouvelle soirée de formation a été organisée pour les agents de sécurité de la plupart des établissements de nuit, notamment de ceux ayant signé la charte de collaboration. Le concept de prévention et de sécurité a été modifié pour correspondre au nouveau code de procédure pénale (CODEX) entrant en vigueur le 1er janvier 2011.

Autres partenariats

Le responsable de la division sécurité et coordination participe à plusieurs projets sécuritaires, tels que l'EMUS (Equipe mobile d'urgence sociale), aux rencontres avec les organismes de défense des migrants ainsi qu'à divers projets de prévention.

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

La police judiciaire traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois. Sous la direction des juges d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent notamment dans les domaines des infractions contre le patrimoine et contre l'intégrité sexuelle, de la prostitution, ainsi que des délits qui touchent les mineurs

Activité

Durant l'année, la police judiciaire a réalisé un effort de préparation important, en vue de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure pénale. Ce texte légal fixe les règles de fonctionnement pour la police et les autres partenaires de la chaîne pénale. Il constitue une réforme fondamentale. Elaboration de directives, formations et échanges ont rythmé l'année.

Le dispositif de lutte contre le trafic de stupéfiants en rue a été revu. 16 personnes ont la charge d'interpeller les vendeurs en flagrant délit et d'enquêter. Cette mission est assurée par une partie des effectifs issus de Police-secours et de la police judiciaire (brigades des stupéfiants et rue).

Appelés à n'être publiés que le 21 mars par l'Office fédéral de la statistique (OFS), les chiffres relatifs à la criminalité ne peuvent figurer dans le présent rapport.

Criminalité générale

Activité liée aux mineurs

Pour la première fois cette année, la barre des 200 dossiers concernant des mineurs déférés pour des actes de violence a été franchie. 53 % des affaires mettant en cause des mineurs auteurs de violence ont été élucidées. Ce taux de réussite (+ 20 %) est non seulement lié à la capacité de Police-secours à interpeller en flagrant délit de nombreux auteurs, mais également à l'assiduité démontrée par le personnel de la Brigade jeunesse dans le cadre de la conduite des enquêtes. Relevons que de nombreux cas de violence résultent d'une consommation abusive d'alcool et qu'un partenariat avec le milieu hospitalier vise à la réduction de ces cas.

En termes de prévention, le « Raid 24heures Aventure 2010 Police-Adolescents » a permis à des policiers et des jeunes en difficulté de se retrouver en Gruyère au mois de septembre. Ils ont affronté ensemble diverses épreuves sportives. Chacune composée de 6 jeunes et de deux adultes, 9 équipes mises sur pied par des corps de police romands ont effectué un parcours d'une vingtaine de kilomètres parsemé d'épreuves et couronné par une nuit en bivouac.

Activité liée aux mœurs

Il convient de relever une nette baisse en matière d'infractions contre l'intégrité sexuelle. 85 % des cas dont les victimes sont des enfants ont été résolus. Sur les huit dernières années, le nombre de cas de maltraitance sur les mineurs est resté stable. Il en va de même pour ce qui concerne les violences domestiques (23).

Enfin, dans le domaine de la prostitution, 113 salons de massage ont été inspectés et 41 opérations en rue menées. Sur les 319 personnes contrôlées, 15 % étaient en situation illégale en Suisse, ce qui constitue une baisse significative par rapport à l'année précédente (26 %). Sur ces 319 personnes, 50 étaient d'origine roumaine, 78 issues d'Europe de l'Ouest et 92 du Brésil, les deux tiers disposant d'un titre de séjour en Suisse (permis B ou C).

Activité liée aux produits stupéfiants

Durant l'année, 11 filières d'approvisionnement de drogues dures ont été démantelées. De nombreux consommateurs de cocaïne provenant de toute la Suisse romande, voire de France voisine, sont attirés quotidiennement par la place lausannoise « alimentée » par des vendeurs provenant de la Suisse entière. Le marché de la cocaïne reste majoritairement en mains d'Africains de l'Ouest, alors que celui du cannabis et de la marijuana relève de ressortissants des pays d'Afrique du Nord.

Activité liée aux atteintes à l'intégrité physique

Les cas de brigandage ou d'extorsion sont récurrents. Ils enregistrent une tendance à la hausse,. Les victimes sont menacées, frappées et dépouillées de leur argent ou de leur téléphone portable. L'utilisation d'un couteau ou d'une autre arme n'est plus exceptionnelle. Les auteurs sont en majorité des jeunes agissant en groupe.

Les bagarres et incivilités nocturnes à l'occasion desquelles les antagonistes utilisent des armes blanches, des tessons de bouteilles ou d'autres objets dangereux sont souvent liées à une surconsommation d'alcool et/ou de produits stupéfiants qui aggravent les situations ainsi que leurs conséquences sanitaires.

Activité liée au patrimoine

De nombreux cambriolages ont été perpétrés dans des appartements et des commerces. Même si le nombre d'infractions est en baisse, l'activité de délinquants provenant des pays de l'Est, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud est toujours constante dans notre région.

Le nombre de vols dans les véhicules et les bateaux est resté stable. Il représente tout de même près de 1'200 cas pour l'année alors que les interpellations pour ce type de délits demeurent proportionnellement faibles. Les ordinateurs portables, téléphones mobiles ou sacs à main sont fortement prisés par les auteurs de ces actes.

S'agissant des vols, il faut relever une augmentation de 22 %. Elément nouveau, la part des femmes, habituellement peu représentées parmi les auteurs de ce type d'infractions, progresse de 40 % par rapport à l'an passé. Les hommes détiennent toutefois une longueur d'avance (74 % de l'activité globale, contre 26 % pour les femmes).

Activité administrative

De manière globale, on relève une certaine stabilité dans le volume des affaires confiées. Cependant, leur complexification, notamment dans les mesures d'enquête demandées, allonge le temps qui doit leur être consacré. En matière d'enquêtes de naturalisation, l'absence prolongée d'un collaborateur a généré un important retard dans le traitement d'environ 300 dossiers.

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT

La sécurité du trafic et le stationnement constituent deux tâches importantes du Corps de police. La prévention des accidents de circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui œuvrent dans ce domaine.

Campagnes de prévention

Durant l'année, outre les habituelles campagnes de prévention nationales qui se sont poursuivies, une action, intitulée « *Slow Down Take it Easy* », a été menée en mars et en novembre. Elle visait à rendre les conducteurs attentifs à l'importance que revêt le respect de la vitesse. Elle a permis, à l'occasion de huit contrôles routiers, de sensibiliser 982 personnes, auxquelles un document explicatif a été remis.

Contrôles de la vitesse

Lors des contrôles effectués avec les appareils mobiles, le pourcentage des conducteurs dénoncés, par rapport au nombre de véhicules enregistrés, accuse une légère hausse (4,71 % contre 4,43 % en 2009). 17'013 automobilistes ont ainsi fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse en milieu urbain. 18 automobilistes ont par ailleurs été dénoncés pour une vitesse supérieure à 90 km/h (31 en 2009), la vitesse la plus élevée revenant à un conducteur qui roulait à 121 km/h sur l'avenue de Provence. En termes de prévention, les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont été largement utilisées (49 semaines) sur l'ensemble du territoire communal, touchant 1'705'772 usagers.

Contrôles de la vitesse

	2000	2008	2009	2010
Nombre de contrôles	1'345	2'450	2'377	2'139
Véhicules enregistrés	485'011	483'493	422'328	360'487
Conducteurs dénoncés	41'592	23'111	18'716	17'013
Pourcentage des dénonciations	8,57	4,78	4,43	4,71

Contrôles à l'éthylomètre

Depuis l'entrée en vigueur du taux d'alcoolémie limite de 0,5 ‰ en 2005, on constate que le nombre de conducteurs se trouvant sous l'influence de l'alcool a diminué de 22 % et de 11 %.en ce qui concerne les cas suivis d'un accident.

Contrôles à l'éthylomètre

	2005	2008	2009	2010
Ivresses avec accident	153	138	161	136
Ivresses sans accident	549	486	403	410
Total	702	624	564	546

Contrôles aux carrefours

Une nouvelle hausse des infractions constatées aux carrefours a été relevée cette année (+ 10 %). La poursuite de la modernisation des installations (arrêt définitif du mode argentique) a notamment influencé ce résultat. Toutefois, comparé au nombre de passages enregistrés, le pourcentage de conducteurs dénoncés baisse de 0,22 à 0,20.

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse et de la vitesse :

Installations fixes : 18 (18 en 2009) Nombre de caméras : 11 (12 en 2009)

	2000	2008	2009	2010
Infractions relevées (feux)	9'564	7'691	8'880	9'453
Infractions relevées (vitesse)	2'368	27'538	48'487	53'711
Total	11'932	35'229	57'367	63'164
Nombre de passages (en milliers)		18'861	25'830	30'412
Pourcentage des conducteurs dénoncés		0,18	0,22	0,20

Infractions de circulation et de stationnement

Les infractions enregistrées sont en baisse d'environ 5 % par rapport à 2009. Cette diminution est également constatée en ce qui concerne les contrôles du stationnement nocturne ainsi que le parcage sur les trottoirs (- 25 %). Les nouvelles infrastructures de stationnement mises en place en périphérie (P+R) et le succès rencontré par le m2 ne sont pas étrangers à la stabilisation dans ce domaine.

Contrôles du stationnement et de la circulation

	2000	2008	2009	2010
Infractions enregis- trées (circulation et stationnement), dont :	18'5483	245'430	284'413	272'751
• infractions aux règles de stationnement	119'559	159'842	193'608	180'769
Parcage illicite sur les trottoirs : bulletins d'amende d'ordre apposés	7'959	7'585	7'717	5'755
Evacuations forcées de véhicules	nd	506	636	594

Accidents de circulation

1'111 constats d'accidents ont été établis cette année (- 10 % par rapport à 2009), nombre le plus bas jamais enregistré. Les victimes de ces accidents sont en nette diminution (- 5 % pour les personnes blessées, - 42 % pour les piétons impliqués, - 44 % pour les enfants). Par ailleurs, aucun accident mortel n'est à déplorer durant l'année, cela ne devant pas faire oublier la nécessité de maintenir une présence assidue sur le réseau routier.

	2000	2008	2009	2010
Accidents de circulation (constats)	1'733	1'162	1'235	1'111
Personnes blessées	528	380	462	437
Personnes tuées	5	3	1	0
Fuites après accident	706	385	405	351
Piétons victimes, dont	104	83	120	69
• enfants jusqu'à quinze ans	28	18	36	20

Amendes d'ordre

	2009 (Fr.)	2010 (Fr.)
Facturé	nd	14'992'970.—
./. Défalcations	nd	nd
Encaissé	11'547'320.—	nd

LOGISTIQUE ET EXPLOITATION (L+E)

La subdivision L+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, le groupe de la saisie, le groupe informatique, le groupe technique et la chancellerie.

Outre l'entretien ordinaire de l'Hôtel de police, le personnel de maintenance d'immeuble a été engagé dans la création et la transformation de 13 locaux d'audition afin de les mettre en adéquation avec les exigences liées à l'application du nouveau Code de procédure pénale. Des modifications structurelles ont permis d'accueillir un nouveau vestiaire pour les dames. Ces travaux ont été réalisés avec le budget de Fr. 200'000.—, octroyé par la Caisse de pensions, propriétaire du bâtiment.

Les opérateurs de la Centrale d'aide à l'engagement (CAE) ont contrôlé 18'337 personnes (+ 1'428) dont 1'075 faisaient l'objet d'un signalement (+ 250) et vérifié 1'801 véhicules dont 89 (+ 17) signalés. Ces collaborateurs ont répondu à 74'543 appels d'urgence (204/jour, contre 75'655 en 2009, soit 207/jour) et à 78'627 appels

au numéro général (215/jour, contre 71'895 en 2009, soit197/jour).

Le groupe de la saisie enregistre les données concernant les infractions dans le nouveau système informatique SINAP de la Police cantonale. Il a traité plus de 42'000 documents. La chancellerie s'occupe des transferts et du classement des documents. Elle a remis 54'925 lettres à la poste et 34'414 rapports à l'interne.

Le personnel de l'entité technique et informatique fournit un soutien permanent aux usagers du service. Il s'est attelé à déployer près de 500 ordinateurs dans le cadre du renouvellement du parc informatique de la Ville. Il a également été largement sollicité pour les travaux liés à la mise en application de nouvelles dispositions légales (CODEX).

Le garage de police s'occupe des 250 véhicules du parc automobile communal. Il a notamment procédé à plus de 65 services d'entretien et 43 préparations pour l'expertise

FORMATION CONTINUE (FOCO)

La formation continue du personnel du Corps de police est assurée par 4 policiers, dont 2 stagiaires et une secrétaire. Cette unité s'occupe du recrutement des aspirants et des assistants de police. Elle organise le stage d'intégration des aspirants et leur dispense des formations spécifiques (particularités communales et cantonales) tout au long de l'année. Elle assure le soutien de la formation de base dans le domaine de la pratique policière à l'Académie de police et à la sécurité militaire. Elle prend en charge la formation des assistants de police (école de 3 mois). Par ailleurs, 5 formateurs policiers lausannois sont détachés en permanence à l'Académie de police du Chablais pour la formation de base des aspirants.

Vingt-deux aspirants de la volée 2009 ont été assermentés le 25 février 2010 après avoir obtenu leur brevet fédéral de policier. Une aspirante a malheureusement échoué, mais elle pourra se représenter aux examens en 2011.

La formation des aspirants à l'Académie de police du Chablais est complétée par des cours portant sur des particularismes communaux. Ceux-ci sont dispensés à l'Hôtel de police. Cette année, 30 aspirants (12 Lausannois et 18 rattachés à d'autres polices municipales) en ont bénéficié. La volée 2010 terminera sa formation en février 2011.

Deux grands blocs de formation spécifiques ont été donnés au Corps en plus de la formation continue habituelle. Au printemps, une formation portant sur les situations d'urgence en présence de tireur actif dans les écoles a été dispensée. En automne, une initiation au nouveau Code de procédure pénale fédéral et une journée de formation par policier ont été organisées en prévision de l'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif juridique.

SUBDIVISION ÉTAT-MAJOR (EM)

La subdivision EM réunit l'unité psychologique, le délégué à l'éthique, la communication et la prévention, les ressources humaines, le préposé à la déontologie et les juristes.

Unité psychologique

Durant l'année, l'unité psychologique s'est impliquée de manière directe dans différents projets et partenariats, dont le groupe de travail qui mène une réflexion sur les aspects de prévention, d'intervention et de communication dans les cas de tireur actif dans les écoles. Elle est également engagée dans l'organisation des séances de direction élargie et dans un groupe de travail qui réexamine les principes de fonctionnement et d'intervention des unités spéciales en collaboration avec leurs membres. Le partenariat avec l'Université de Genève visant à perfectionner les processus de recrutement est toujours en cours.

Comme chaque année, l'unité psychologique s'est consacrée à la formation de base des policiers et à la formation continue, notamment dans le cadre des cours de l'Institut suisse de police. Elle s'est également investie, à l'interne, auprès des équipes spécialisées et des chefs d'unité. L'unité conserve en effet la direction de plusieurs équipes dont la cellule AVP-police, la cellule de débriefing et la cellule psychologique du plan DIAM. Dans chaque cas, sa mission consiste aussi bien à gérer le personnel qu'à organiser le fonctionnement (notamment les permanences) et les séances d'intervision. L'unité psychologique a participé à la rédaction du dossier de candidature au prix d'Excellence suisse, que le Corps de police a obtenu en novembre 2010.

Ethique

Comité d'éthique

Le 9 juin, le Comité d'éthique a rendu public son premier avis intitulé « du délit de faciès à la recherche ciblée de personnes ». Il travaille en outre sur deux autres sujets de réflexion dont les résultats sont attendus dans le courant de 2011.

Démarche éthique - Leaders et délégué à l'éthique

Trois séminaires de 5 jours et du coaching à distance ont été mis sur pied en vue de développer les compétences managériales et de leadership des cadres dirigeants du Corps de police et d'instaurer une direction collégiale. S'inscrivant dans la continuité du travail entrepris en 2009, ces démarches ont été conduites et animées par les professeurs de la chaire d'éthique de l'Université de Sherbrooke (Canada). Elles ont permis d'introduire ce nouveau mode de gouvernance au sein de la police judiciaire et de dispenser une première formation à l'ensemble des cadres intermédiaires du Corps.

L'Institut suisse de police, organe national de formation des policiers, a nommé le remplaçant du commandant comme responsable romand de la matière « Droits de l'homme et éthique professionnelle ». Ce dernier a également repris la responsabilité de l'enseignement de cette matière à l'Académie de police de Savatan avec le concours du délégué à l'éthique. Vingt heures en éthique professionnelle ont été dispensées à 80 aspirants de police ; cette matière est l'une des principales de l'examen du brevet fédéral de policier.

Dans le cadre du développement à long terme de la démarche éthique au sein du Corps de police et notamment pour donner une suite au préavis N° 2002/40 relatif à cette démarche, un important travail de réflexion et de rédaction a été effectué durant la seconde partie de l'année pour établir un nouveau préavis.

De conserve avec les juristes et le déontologue, le délégué à l'éthique a rendu plusieurs avis de fond sur divers sujets pour conseiller la direction du Corps de police dans ses choix stratégiques. Toujours avec les juristes et le déontologue, ainsi qu'avec le responsable de la division sécurité et coordination, le délégué a participé à des rencontres de direction entre la police et des associations pour la prévention des discriminations.

Préposé à la déontologie

Dans le cadre de la réforme sécuritaire vaudoise, plusieurs groupes de travail ont été mis sur pied en janvier. Conformément à la convention passée entre le Canton et les communes, l'un d'entre eux a reçu pour mission de proposer un code de déontologie et un processus éthique communs aux polices vaudoises. Le préposé à la déontologie est responsable du pilotage de ce groupe de travail. A la fin de l'année, un projet de code a été mis en consultation auprès de l'Ordre judiciaire, des différents Corps de police et des syndicats.

Le 15 février, la Commission à la déontologie a rendu son premier rapport annuel d'activité. Conformément à l'article 14 de son règlement d'application, ce document est destiné à la Municipalité. Avec l'accord de cette dernière, le rapport a été présenté à l'occasion d'une conférence de presse organisée à l'Hôtel de police.

Communication et prévention

L'année a été marquée par le choix de la nouvelle identité visuelle du Corps de police. Créé en 2009, le nouveau logo a été posé sur tous les visuels de la police : bâtiments, véhicules, brochures, fichiers informatiques, site Internet. Il a également été repris pour la création du nouveau badge des policiers. Dans le secteur audiovisuel, la série des 6 clips sur la formation et les métiers de la police a été achevée et mise en ligne sur Internet. Le documentaire de 24 minutes « Au-delà de l'urgence » a été présenté en avant-première publique avant d'être diffusé à 6 reprises dans la grille des fêtes de « La Télé ». Un DVD réunissant les clips et le film a été distribué à tous les collaborateurs. Il sera désormais offert en cadeau aux visiteurs de l'Hôtel de police. Ce support se révèle déjà très prometteur en matière de recrutement. L'opération de transfert du site web « Infopol » sur l'Intranet de la Ville a généré un travail très conséquent. Elle sera terminée courant 2011.

La permanence presse a été renforcée. Sept répondants se relaient désormais afin d'être en mesure de gérer en permanence la communication sur tout événement particulier survenant à Lausanne. Des formations initiales et continues leur ont été dispensées. Cet effectif devra également offrir la souplesse nécessaire à la gestion d'un éventuel accident majeur (DIAM). Le bureau de la communication a fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part des médias. Elles ont concerné différentes problématiques sécuritaires telles que le trafic de stupéfiants en rue, l'usage d'armes blanches et les vols à main armée dans des bijouteries. La chute d'une voiture sur les voies CFF et la prise en charge des 96 passagers d'un TGV bloqués en gare de Lausanne ont mis en évidence la qualité du travail réalisé par l'ensemble des services communaux qui ont géré ces événements.

Sur le plan de la prévention, une campagne relative aux « vols dans les véhicules » a été réalisée. Recourant à

des affiches placées dans les parkings lausannois et à des flyers apposés sur les véhicules, elle se proposait de renforcer les conseils de prévention. L'édition « Raid 24heures Aventure 2010 Police-Adolescents » organisée par la brigade de la jeunesse de la PJM avec neuf équipes de jeunes romands de 14 à 17 ans a fait l'objet d'un film qui permet de documenter cette démarche novatrice de prévention des risques auprès des adolescents.

Ressources humaines (RH)

Durant cette année, les Ressources humaines ont poursuivi leurs activités de conseil au commandement, à la hiérarchie et aux collaborateurs. L'unité a effectué de nombreux recrutements internes et externes.

Deux projets d'envergure sont toujours en cours, à savoir l'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT) au sein du service et la définition d'un nouvel horaire de travail en rotation. Le projet ATT a nécessité une analyse interne complète des spécificités et contraintes inhérentes à chaque entité en vue de flexibiliser le temps de travail partout où cela sera possible. Le règlement ATT du Corps de police est en cours d'élaboration. Au vu des difficultés de programmation du logiciel rencontrées par le spécialiste externe, le projet ne pourra pas être déployé avant la fin du premier semestre 2011.

Quant au nouvel horaire évoqué ci-dessus, un groupe de travail recomposé a travaillé sur de nouvelles variantes. Une proposition a été présentée au comité de direction. Le processus de consultation interne est en cours.

Juristes

L'entité juridique a poursuivi ses activités de rédaction et de conseil pour le commandement, le directeur de la sécurité publique et des sports et la Municipalité. D'entente avec le Service juridique et le Service du personnel, les juristes ont suivi des procédures administratives diligentées par la Municipalité contre des collaborateurs du Corps de police. Leur activité a notamment conduit à six licenciements (dont celui d'un aspirant). Deux ont été contestés et sont pendants devant les autorités judiciaires compétentes. L'entité a par ailleurs conduit cinq procédures de mise en demeure formelle au sens du RPAC à l'endroit de collaborateurs dont les prestations étaient insuffisantes ou à qui un comportement contraire à leurs devoirs de service était reproché. Ils ont préparé les déterminations municipales dans plusieurs consultations législatives cantonales ou fédérales, participé à un groupe de travail dans le cadre de la réforme policière vaudoise et consacré du temps à suivre plusieurs procédures pénales mettant en cause des policiers lausannois.

SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE

Composé de trois des cinq piliers de l'organisation mise en place par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à savoir les divisions « secours et incendie », « groupe sanitaire » et « sécurité civile », le service constitue l'un des éléments importants du système de la protection de la population lausannoise.

Dans le prolongement de la réorganisation entreprise au

début de la présente législature, le service a élaboré le rapport-préavis N° 2010/48 relatif au nouveau statut des sapeurs-pompiers professionnels dont le Conseil communal a adopté les conclusions dans sa séance du 1er février 2011

Le Centre de formation de La Rama a poursuivi sa recherche de nouvelle clientèle. Il vise à développer son offre de cours et à pérenniser ses activités. Les Gaziers romands sont intéressés à y créer un plateau d'exercice spécifique, destiné à la formation de leurs collaborateurs dans le domaine de la sécurité et des interventions d'urgence. La réalisation de ces installations particulières s'effectuera en étroite collaboration avec le Service du gaz et du chauffage à distance.

Enfin, appelés à diriger une équipe forte de plusieurs dizaines de collaborateurs et à conduire des interventions importantes, les dirigeants du groupe sanitaire ont bénéficié d'une réévaluation de leurs postes, destinée à garantir l'égalité de traitement au sein du service.

TÂCHES PRINCIPALES

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe et ept alloués selon le plan des postes (sans les apprentis et les aspirants)

		1er janvier	31	décembre	
	n	ept	n	ept	ept alloués
Direction SPSL	22	19.10	23	20.10	22.10
Secours et incendie	126	125.5	130	129.50	130.50
Sécurité civile	20	19.50	20	19.75	19.75
Groupe sanitaire	44	40.50	44	39.75	40.50
Pompes funèbres officielles	3 14	14.00	13	13.00	13.00
Centre de formation de La Rama	9	8.20	9	8.20	9.20
Total	235	226.80	243	230.30	235.05

SPSL: Le nombre d'EPT alloués est officiellement de 234.80. Au 31.12.2010, le nombre d'EPT alloués était de 235.05. En effet, une autorisation d'augmentation temporaire de 0,25 EPT a été accordée pour la période du 01.09.2010 au 31.01.2011, afin de permettre de pallier une absence de longue durée et un départ à la retraite touchant la division de la sécurité civile.

Direction : Deux postes ont été créés (adjoint administratif universitaire et secrétaire « comptable ») par supppression de deux postes existants non encore repourvus. Un poste a également été supprimé, à savoir, celui d'adjoint administratif (adjoint au RRH), le titulaire ayant pris une fonction d'officier de direction. Deux postes vacants d'ouvrier professionnel ont été repourvus par un nouveau collaborateur et un collaborateur des PFO ayant vu son poste supprimé.

Secours et incendie : Au 01.01.2010, une secrétaire a été transférée dans un autre service de la Ville. Un secrétaire a augmenté son taux d'activité de 50 % et deux postes de sapeurs-pompiers sont devenus vacants, suite à des départs à la retraite. Cinq sapeurs-pompiers en formation ont été engagés au 01.11.2010. Sécurité civile : L'augmentation temporaire, déjà mentionnée ci-dessus, de 0.25 EPT (entre le 01.09.2010 et le 31.01.2011) est due à l'engagement anticipé d'une employée de bureau, pour pallier un départ à la retraite et une absence de longue durée.

Pompes funèbres officielles : La diminution est due à la suppression d'un poste d'employé PFO. Comme déjà indiqué, le collaborateur ayant vu son poste supprimé a rejoint la direction du SPSL, section commandement, pour occuper un poste vacant d'ouvrier professionnel.

Centre de formation de La Rama : L'augmentation est due à la création, par transfert d'un EPT disponible à la division « secours et incendie », d'un poste de cuisinier, lequel était encore vacant au 31.12.2010.

Apprentis

	1er janvier	31 décembre
	n	n
Apprentis	3	4
Aspirants	24	12
Total	27	16

Mouvements de personnel

	du 1er janvier au 31 décembre		
	embauches	fins d'emploi	
Total	20	32	
Motifs des fins d'emplois			
Décès		0	
Démission		2	
Retraite		5	
Fin de contrat		1	
Invalidité		0	
Licenciement		0	
Suppression de poste		2	

DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)

TÂCHES PRINCIPALES (sur le plan lausannois et cantonal)

- > sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- > effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

EFFECTIF

Effectif global

		er janvier	31 déce	mhre	
		ept	n	ept	ept alloués
Sapeurs-pompiers professionnels	120	120	124	124	125
Personnel civil	6	5.5	6	5.5	5.5
Total	126	125.5	130	129.5	130.5

La variation du nombre de collaborateurs est due à l'arrivée de 5 sapeurs-pompiers en formation à l'école latine 2010, ainsi qu'à la démission d'un sapeur-pompier.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2006	2007	2008	2009	2010
*94	*94	*100	*120	*125

^{*} sans l'organe de commandement

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

-	2006	2007	2008	2009	2010
Ī	240	245	170	199	169

Interventions

Au nombre de 2'147, les interventions sont, pour la deuxième année consécutive, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 79 % sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2009	2010
Interventions pour le SDIS Autres	1'009 1'118	1'094 1'053
Total des interventions	2'127	2'147

Types d'interventions

	2009	2010
Déclenchements d'alarmes automatiques	549	523
Incendies	533	547
Sauvetage de personnes et d'animaux	158	158
Désincarcérations	33	30
GRIMP*	14	26
Protection de l'environnement	307	294
Interventions techniques	497	549
Éléments naturels	36	20
Total	2'127	2'147

^{*} Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

Répartition géographique des interventions

	2009	2010
Sur le territoire de la commune de Lausanne	1'755	1'699
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	372	448

Gros feux ou interventions importantes : Mise sur pied du corps volontaire

La mise sur pied des unités de ville a été nécessaire à trois reprises, à savoir :

- 22 février : panne de courant générale à Lausanne
- 29 mai: feu d'appartement, chemin de la Fauvette à Lausanne
- 8 juillet: feu de dépôt, entreprise Goutte, avenue de Sévelin à Lausanne

Unités foraines

Les sections foraines sont désormais rattachées aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- Unité foraine de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges - Savigny - Vers-chez-les-Blanc
- Unité foraine de Vernand au DPS de la Mèbre
- Unité foraine de Montheron au DPS du Haut-Talent

Leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division « secours et incendie » (DSI).

Exercice de conduite d'état-major « Rôtillon »

Le 24 mars, les cadres de la DSI ont été invités à participer à un exercice au quartier du Rôtillon. Il s'agissait d'entraîner la conduite d'un état-major au poste de commandement à l'engagement (PCE). Préparé par les membres de la direction du SPSL, l'exercice a permis de mettre sur pied les différents éléments de conduite, de mettre à niveau les connaissances et de renforcer la collaboration avec les autres partenaires.

Exercice sur le domaine ferroviaire – Gare de triage de Denges

Selon les normes de l'Office fédéral des transports (OFT), les CFF ont l'obligation d'effectuer des exercices visant à contrôler l'adéquation de la planification en matière de sécurité dans les gares de triage. Un exercice d'engagement s'est déroulé le 31 août sur le site de Denges. Le scénario « feu de wagon à proximité de citernes contenant des liquides inflammables » a permis de tester la collaboration entre les différents partenaires.

Matchs Europa League

La DSI a été mise à contribution lors des 4 matchs à domicile du Lausanne-Sport. Un détachement, composé de 9 sapeurs-pompiers professionnels et de 4 membres de l'unité d'appui au poste permanent (UAPP) s'est rendu au stade de la Pontaise pour assurer la sécurité incendie et l'alimentation électrique de secours.

Séminaire de l'association suisse des sapeurs-pompiers professionnels

Les 2 et 3 novembre, la DSI a reçu les responsables de la formation des corps de sapeurs-pompiers professionnels de toute la Suisse avec, comme thème de séminaire : « M2, le défi technologique. Point de vue des sapeurs-pompiers ».

Après une brève présentation des nouveaux moyens d'intervention de la DSI en caserne, une démonstration s'est déroulée, durant une partie de la nuit, dans le M2, sur le tronçon Croisettes-Vennes.

Matériel et équipement

Dans le cadre des autorisations d'achats, une scie semiautomatique (avec bouclier de sécurité) pour l'aluminium, ainsi qu'une machine à laver, contrôler, sécher et rouler les tuyaux ont été acquis.

Relevons que le lift du garage a été mis hors service en raison d'un état de vétusté avancé et remplacé par le biais d'un crédit supplémentaire.

Véhicules

Egalement dans le cadre des autorisations d'achats, il a été commandé et réceptionné plusieurs engins d'intervention, à savoir :

- un véhicule pour officier d'intervention
- un véhicule de transport de personnes et matériel (TPM) permettant de déplacer des modules adaptés à plusieurs types de missions
- une berce pour le transport de matériel d'étayage et de calage pour la grue
- un véhicule lourd équipé d'une grue et d'une plateforme élévatrice

- un bus de transport de personnes
- un véhicule pour officier d'intervention pour remplacer un véhicule accidenté, totalement hors d'usage.

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels a porté cette année sur :

- la mise à niveau des connaissances dans tous les domaines de la profession
- l'utilisation de nouveau matériel, ainsi que de nouvelles techniques d'intervention
- le management, la gestion de crise, la direction d'une équipe
- la gestion du stress avant l'intervention.

Plusieurs collaborateurs ont suivi avec succès des formations cantonales ou fédérales mises sur pied par différents partenaires. Elles ont représenté un total de 374 jours. Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre, ainsi que les feux d'installations pétrolières à Vernon en France.

Dans le cadre de la convention liant les CFF aux corps de sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne et de Genève, une formation relative aux interventions en tunnels routiers ou ferroviaires a également été dispensée.

Enfin, le groupe « débriefing » a suivi six journées de formation sur différents thèmes, en partenariat avec les collaborateurs du groupe sanitaire et de la police de Lausanne.

Ecole de formation

Les 12 aspirants de l'école de formation 2008-2009 ont obtenu le brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel en novembre 2010.

Les 14 aspirants de l'école de formation 2009-2010 ont débuté leur stage pratique en entreprise le 1^{er} mai 2010 et se préparent en vue des examens prévus en juin 2011.

Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels

La première école latine centralisée a débuté le 1^{er} novembre 2010 avec 15 aspirants romands, dont 5 lausannois. Elle se déroule sur 6 mois au Centre de compétence en matière de formation à Versoix. Elle est placée sous la direction commune du Service d'incendie et de secours (SIS) de Genève et de la DSI de Lausanne. Plusieurs instructeurs des corps de sapeurs-pompiers professionnels romands dispensent la formation de base et celle relative aux divers modules techniques. Les 15 aspirants termineront ces différents modules le 1^{er} juillet 2011 et regagneront leurs casernes respectives pour effectuer les stages pratiques.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

La mise à niveau technique de la CAE s'est poursuivie durant cette année avec le remplacement de l'application informatique de mise sur pied du personnel en caserne, les alarmes étant déclenchées directement par le CTA (centre de traitement des alarmes de l'ECA). Cette manière de procéder laisse toutefois l'entière gestion du personnel et des moyens engagés au corps des sapeurs-pompiers lausannois.

La mise en place, par la division « secours et incendie », des nouveaux trains d'alarmes de l'ECA a entraîné un engagement plus régulier du véhicule de commandement cantonal desservi par les sapeurs-pompiers professionnels lausannois. Cette gestion permet d'apporter un soutien efficace aux chefs d'intervention ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux lors d'engagements importants.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

L'état-major du corps volontaire a tenu 13 séances qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire. Une planification des exercices, des services de prévention et des contrôles de qualité des prestations a été établie.

Formation

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Les 42 sapeurs-pompiers nouvellement incorporés ont suivi le programme de base FB01 dispensé par l'ECA et ont été intégrés dans une section d'instruction du détachement d'appui (DAP).

Plusieurs cadres du corps volontaire ont profité de la structure ECAFORM pour parfaire leurs connaissances en matière de défense contre l'incendie et de secours, ce qui a représenté 217,5 jours de formation.

Une formation spécifique pour le personnel de l'UAPP, représentant 7 modules de trois heures, a été mise sur pied pour permettre aux membres de cette unité de remplir leur mission.

Enfin, encadrés par 6 moniteurs professionnels et volontaires, les 25 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP). Les thèmes suivants ont été traités : l'hydraulique, l'éclairage, les échelles et le sauvetage personnel.

Les championnats suisses des JSP se sont déroulés du 18 au 20 juin 2010 à Hirschtal. Une équipe lausannoise s'est qualifiée pour participer au concours du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF) qui aura lieu en juillet 2011 à Kocevje en Slovénie.

Le premier week-end de décembre, les JSP ont participé à la vente de peluches du Téléthon.

Il est à noter que deux cadets ont réussi leur passage de la flamme 3 (distinction des JSP).

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2008	2009	2010
Services assurés	112	155	154
Effectif mis sur pied pour assurer ces			
services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	424	642	605

Ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que les 20 km de Lausanne, le Tour de Romandie, la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, le Comptoir suisse, etc.

Police du feu

348 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La police du feu a également effectué 370 visites de fin de travaux et procédé à 384 examens de situation et visites pour des manifestations ; elle a aussi participé à 290 séances diverses et organisé 7 exercices d'évacuation.

Service de ramonage

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière. Toutefois, la circonscription N° 3 (Est) devra être dotée d'un nouveau responsable suite au départ à la retraite de son titulaire au début de 2011.

DIVISION DU GROUPE SANITAIRE / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

Tâches principales

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- ▶ être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients, les ressources disponibles et spécifiques telles que le DPMA et le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS

Les missions médicalisées du SMUR s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant 6 ambulances de secours, 2 véhicules dévolus au SMUR, 1 véhicule pour l'ambulancier chef des secours (ACS), 1 véhicule attribué au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), 1 véhicule lourd de soutien sanitaire (VSS), ainsi que 1 véhicule officiant comme poste de commandement à l'engagement (PCE), le groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. L'effectif permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit.

Concernant les interventions préhospitalières du groupe sanitaire, la récurrence croissante des incivilités subies par les ambulanciers démontre que les intervenants doivent intégrer systématiquement ce type de comportements dans la gestion de la prise en charge des patients. Cet état de fait, reflet d'une société tourmentée, exige de la part du professionnel de la santé une assise psychologique infaillible, afin de ne pas être en proie à la peur, lors de ce genre d'interventions.

Nonobstant cette évolution peu réjouissante des mœurs, le groupe sanitaire a consolidé en 2010 son processus de contrôle de qualité, en instaurant des analyses spécifiques dans les domaines opérationnel et organisationnel. Enfin, tout au long de cette année, le groupe sanitaire a poursuivi, en étroite collaboration avec le Service de la santé publique du canton de Vaud, les démarches visant à créer une base délocalisée d'ambulances au nord de la ville. Une alternative transitoire a pu être trouvée

sur la commune de Romanel-sur-Lausanne, dans des locaux appartenant à l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA). C'est grâce à ce partenaire, ainsi qu'à la bienveillance attentive des autorités de Romanel-sur-Lausanne, qu'il sera possible d'exploiter cette base, dès le 1^{er} avril 2011, pour une durée d'une année.

EFFECTIF

	décembre	31	1er janvier	
ept alloués	ept	n	ept	n
40.50	39.75	44	*40,50	44

La modification du nombre d'ept entre le 1st janvier et le 31 décembre résulte de la réduction à 50 % du taux d'activité de deux collaborateurs, partiellement compensée par l'élévation de 75 à 100 % de celui d'un troisième collaborateur.

Relevons que le groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. 15 ambulanciers constituent ce « pool » de réserve.

Afin de compenser une absence de longue durée pour cause de maladie, il a été recouru à l'engagement temporaire d'une technicienne ambulancière.

Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par le groupe sanitaire a enregistré une augmentation de près de 8 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 7'032 interventions. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny n'a, quant à lui, augmenté que dans une moindre mesure (+ 5,15 %), à l'instar de celui de l'antenne de Mézières (+ 3,59 %).

Statistiques

	2007	2008	2009	2010
Nombre d'interventions	7'302	6'539	6'518	7'032
Nombre de personnes transportées	5'958	5'364	5'484	6'028
Nombre d'interventions sans transport	1'344	1'175	1'034	1'004
Nombre de missions SMUR	2 397	2'162	2'205	2 289
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny Nombre d'interventions de l'antenne	1'599	1'592	1'622	1'710
de Mézières	779	836	1'076	1'116

Deux manifestations au retentissement international ont mobilisé les forces du groupe sanitaire ainsi que celles du détachement du poste médical avancé (DPMA) : le Mondial de football en Afrique du Sud, avec écran géant à la place de la Navigation et le XIIIème Sommet de la Francophonie à Montreux. Ces deux événements se sont très bien déroulés et n'ont pas généré d'interventions significatives.

Détachement du poste médical avancé (DPMA)

Rattaché initialement au corps des sapeurs-pompiers volontaires, ce détachement composé de 53 intervenants volontaires (médecins, infirmiers, ambulanciers, secouristes) a été transféré au groupe sanitaire dès le 1^{er} janvier 2007 vu la spécificité médicale de son action. Dès le mois de septembre, il a pris ses quartiers à la route de Montheron 53 à Cugy, en colocation avec le DPS du Haut-Talent. En plus des services sanitaires assurés lors des traditionnelles manifestations organisées par la Ville (20 km, Triathlon, Marathon, etc.), cette unité a été amenée à intervenir dans les situations d'urgence suivantes :

- le 21 mars : incendie d'immeuble à Lussery-Villars
- le 23 avril : fuite de cyanure à l'EPFL
- du 11 juin au 11 juillet : Mondial de football en Afrique du Sud, avec écran géant à la place de la Navigation
- le 2 juillet : incendie d'immeuble à Chandon/FR, en collaboration avec le groupe d'intervention sanitaire professionnel (GISP) fribourgeois
- le 17 juillet : incendie d'immeuble à Düdingen/FR, en collaboration avec le GISP fribourgeois
- le 27 août : accident de train Aigle-Le Sépey-Les Diablerets
- du 22 au 24 octobre : XIIIème Sommet de la Francophonie à Montreux

A cela, il convient d'ajouter l'exercice « Sortum », qui a eu lieu dans la nuit du 7 au 8 octobre dans la station profonde du M2 « La Fourmi ».

DIVISION DE LA SÉCURITÉ CIVILE

TÂCHES PRINCIPALES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires

EFFECTIF

1 ^{er} janvier		31	décembre	
 n	ept	n	ept	ept alloués
20	19.50	20	19.75	19.75

Le remplaçant du chef de la division de la sécurité civile (DSC) a pris sa retraite le 31 juillet. Son poste a été repourvu par voie de mise au concours interne.

Si l'effectif des professionnels de la DSC est resté sans changement en 2010, le secteur administratif a nécessité une augmentation d'effectif provisoire de 0,25 EPT notamment afin de pallier l'absence de longue durée d'un collaborateur malade. Une collaboratrice a pu augmenter son taux d'activité de 50 à 75 %. Le groupe de travail « AGILE » s'est penché sur les structures minimales à mettre en place dans le cadre de la réforme de la protection civile vaudoise. Dès validation, le modèle lausannois pourra être pris en compte. Il présente la particularité d'être en prise directe avec des partenaires professionnels de la protection de la population, ainsi que du plan DIAM,.

Instruction

Si l'essentiel des jours de service est composé de cours de formation, cours de répétition et cours de cadres, la part des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité dictant la stratégie de formation.

Les jours d'engagements et d'appui aux collectivités publiques et aux partenaires ont atteint un taux d'environ 30 % par rapport au total des jours de service. La diversité des événements permet à la fois de développer l'expérience et de démontrer le savoir-faire des formations d'intervention régionales (FIR) et des formations d'appui régionales (FAR) dans des situations très différentes (panne de courant, canicule, accueil de sans-abri, exploitation d'installation de conduite au profit des polices municipale et cantonale, soutien dans le cadre de manifestations sportives, soutien aux services techniques suite à des intempéries).

Dans le domaine de l'instruction, l'effort consenti en faveur des modules d'aide à la conduite s'est poursuivi. Le développement d'un module particulier dans le domaine de la gestion de crise au cœur du sinistre apportera une plus-value certaine aux partenaires. La collaboration avec la santé publique constitue une nouvelle priorité. Elle permet de soutenir le poste médical avancé (PMA) comme cela a été testé dans le cadre d'un exercice d'évacuation d'une station profonde du métro lausannois (M2). Cet exercice a également permis de développer la collaboration entre les formations d'assistance et la cellule psychologique du plan DIAM. Par ailleurs, dans le but d'optimiser l'engagement des formations d'appui (pionniers) après des intempéries, des échanges fructueux ont eu lieu avec le Service des forêts, domaines et vignobles (FODOVI). Enfin, la commission traitant du projet « AGILE », initié par le SSCM, poursuit ses travaux en vue d'optimiser l'instruction et de développer la collaboration entre les centres de compétence de Gollion et de La Rama. A ce stade, cette coopération permet aux instructeurs communaux et cantonaux d'échanger des techniques de travail

Jours de service

fectionnement et d'engagement.

Jours de service	Jours de service	
2009	2010	
6'112	5'794	
997	546	
14	61	
7'123	6'401	
	14	

acquises dans le cadre des phases de formation, de per-

Les instructeurs de la division de la sécurité civile ont dispensé 39 cours de mesures d'urgence, auxquels 522 collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont assisté, ainsi que 18 cours de ce type pour le personnel du CHUV, auxquels 193 personnes ont participé.

Appui aux partenaires / Engagements

Les formations d'intervention régionales (FIR) sont intervenues à quatre reprises pour des situations d'urgence. La première intervention remonte à fin février, en appui de la police pour un renfort au PC O suite à la panne d'électricité ayant plongé une grande partie de la ville dans l'obscurité. Fin juillet, des objets insolites dans les sous-sols d'un immeuble de l'avenue d'Echallens ont obligé l'éva-

cuation et la sécurisation des lieux jusqu'à l'identification des matériaux, les habitants ayant été momentanément pris en charge par la protection civile. Début décembre, suite à d'importantes chutes de neige, les FIR ont apporté un appui au Service des routes et de la mobilité durant deux jours. Enfin, au lendemain de Noël, deux TGV sont restés bloqués en gare de Lausanne, nécessitant la prise en charge d'une centaine de passagers pour la nuit.

Par ailleurs, dans le cas d'un éventuel déclenchement du plan « Canicule », la DSC s'est tenue prête à renforcer le dispositif DIAM, mis en place du 1er juillet au 31 août.

	2009	2010
Engagements et manifestations	2'595 h	1'057 h
dont Appui aux manifestations	476 h	543 h

En moyenne, et à elles seules, les manifestations ont généré 543 heures, soit plus de 13 semaines de travail.

Piquet de la division de la sécurité civile (DSC)

Le piquet « conduite » a été alarmé à huit reprises, alors que le piquet « logistique » est intervenu lors de sept événements techniques ou en renfort lors d'événements extraordinaires.

EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR 2222	140	105
Formations FAR	1'362	1'050
Total	1'502	1'155

Une diminution de l'effectif par rapport à 2009 a été enregistrée en fin d'année, suite au nouveau dispositif 2011-2012 (projet AGILE).

Matériel, constructions et abris

La remise, la reddition ou l'échange d'équipements personnels PCi ont été assurés, soit au CFR, soit au dépôt de la Borde. Pour l'année écoulée, on a procédé à l'équipement de 75 nouvelles personnes, alors que 92 redditions ont été enregistrées. Au 31 décembre, 931 personnes disposent de leur équipement personnel.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) a procédé au renouvellement des comprimés d'iode. De plus, les accumulateurs des appareils Polycom ont été renouvelés, selon les directives du SSCM.

Durant l'année, le personnel de la section a mis, à 14 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés. La répartition des locations a été la suivante :

Grand-Vennes 112 nuitées
Prélaz 379 nuitées
Vallée-de-la-Jeunesse 118 nuitées
Total 609 nuitées

Depuis novembre 2010, l'abri de la Vallée-de-la-Jeunesse est occupé par l'opération « Accueil des sansabri », pilotée par la Direction de la sécurité sociale et de l'environnement.

Cette année également, le contrôle périodique des abris de pleine valeur a été effectué par la milice ; 299 d'entre eux ont été visités.

Essai annuel des sirènes

Sur 56 sirènes, quatre n'ont pas fonctionné lors du déclenchement par le CTA de Pully.

Par décision du SSCM, les 15 premières sirènes électromécaniques, devenues obsolètes, ont été remplacées par des sirènes électroniques de dernière génération.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

Tâches principales offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)

- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

EFFECTIF

1er janvier		31	décembre	
n	ept	n	ept	ept alloués
9	8.20	9	8.20	9.20

Suite au départ à la retraite d'un collaborateur, un nouveau cuisinier a été engagé pour mars 2011.

Locations

Durant l'année, 244 jours de location ont été enregistrés au Centre de formation de La Rama. Le nombre de repas préparés au CFR s'est élevé à 18'324, soit une baisse d'environ 22 % par rapport à 2009. Cette diminution s'explique, pour l'essentiel, par les quelque 3'869 repas préparés en 2009 à l'intention des personnes engagées lors de l'incendie de Sécur'Archiv à l'avenue de Provence. Rappelons que la fréquentation du CFR se répartit entre 7 utilisateurs issus des services de la Ville et 47 locataires externes.

Répartition des locations

	2009	2010
Jours de location	237	244
	(22 samedis et 11 dimanches)	(20 samedis et 11
	Tr dimandica)	dimanches)

Repas

2009	2010
1'916	2'050
1'762	1'368
1'587	1'337
	333
11'982	6'920
6'202	6'316
23'449	18'324
	1'916 1'762 1'587 11'982 6'202

Entretien des bâtiments

Les travaux courants d'entretien ont été réalisés. Une rénovation lourde étant prévue en 2011, un préavis sollicitant l'octroi des crédits nécessaires sera présenté au Conseil communal. Ce préavis traitera également de la construction du simulateur incendie qui sera réalisé en partenariat avec l'ECA.

La réception et l'accueil ont été entièrement réaménagés, afin de mieux accueillir la clientèle.

Quelques réalisations 2010

- renouvellement du mobilier de 4 salles, dont celle de théorie générale.
- · mise en service du wi-fi
- piste d'exercices : réfection complète de la place de découpage et des environs
- remplacement d'une partie des grilles d'écoulement devant les garages
- réalisation par le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) d'un contrôle de qualité relatif aux eaux résiduelles de la piste d'exercices.

DIVISION DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Tâches principales

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- > organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- ➢ garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

EFFECTIF

Unité administrative	1e	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept	ept alloués
Réception des familles	5	5	5	5	5
Atelier de menuiserie	9	9	8	8	8
Total	14	14	13	13	13

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 41'115 km (62'042 en 2009), soit une diminution de 34 %.

Menuiserie

Les compétences des collaborateurs de la menuiserie ont été mises à disposition du Service de protection et sauvetage (SPSL) pour un total de 436 h ¼, ainsi que d'autres services ou offices communaux, comme les Ateliers et magasins de la Ville (AMV), pour un total de 664 h, et le Service des parcs et promenades, pour un total de 112 h ¼.

Assainissement

Durant l'année 2010, un poste de menuisier a été supprimé dans le cadre de l'assainissement de la situation financière des PFO. Le collaborateur, qui occupait ce poste, a pu rester au SPSL, au sein duquel il occupe maintenant un poste d'ouvrier professionnel, qui était resté vacant à la direction du service. Les efforts de restructuration entrepris se poursuivront en 2011, afin d'atteindre, dans toute la mesure du possible, l'objectif fixé, à savoir l'équilibre financier.